

PRÉSENTATION

Johannes Lohmann : une réflexion ontologique sur le sens et sur les langues

Les recherches de l'universitaire allemand Johannes Lohmann (1895-1983), linguiste, philosophe et musicologue, se situent au confluent de plusieurs disciplines. Philologue de formation, il soutint son doctorat sur la philologie des langues slaves à Berlin en 1921 et reçut son habilitation en linguistique comparée sous la direction de Wilhelm Shulze. Elle fut suivie par une seconde en 1933 à l'université de Fribourg et celle de Bâle, où il fut chargé de cours jusqu'en 1939, avant que lui soit conféré le titre de Professeur. En tant que spécialiste de l'indo-européen, il s'est avant tout attaché à l'étude de la morphologie des langues, orientation qui se reflète dans son ouvrage *Genus und Sexus*, publié en 1932¹. Refusant de se cantonner à une seule discipline, il se tourna résolument vers la linguistique générale et la philosophie du langage, en témoigne *Philosophie und Sprachwissenschaft* qui parut en 1965². Sans abandonner ses précédentes recherches, il aborda également le domaine de la théorie musicale avec l'important ouvrage *Musikè und Logos*, paru en 1970³. Le parcours semble éclectique, mais il n'en conserve pas moins quelques lignes de force permettant d'unifier les différentes approches théoriques qui furent les siennes. En 1949 il fonda, avec Walter Bröcker, philosophe spécialiste de Platon et ancien étudiant d'Heidegger, la revue universitaire *Lexis*. Les deux savants, dans une « profession de foi » parue en français dans le premier numéro, y écrivirent que

« la 'chose pour nous' est conditionnée par la manière dans laquelle nous la voyons et que cette manière dépend d'abord de la 'forme intérieure' de notre langue qui doit façonner notre pensée sans que nous nous en apercevions. Or, puisque cette forme représente un choix arbitraire, par rapport à la 'chose en soi', entre diverses possibilités données a priori, et qui diffèrent radicalement l'une de l'autre, tout ce que nous pensons est nécessairement grevé par l'hypothèque d'un 'préjugé' inconscient qui doit cesser d'être ce qu'il a été au moment même où il a été reconnu comme tel ».

Ces mots, au travers desquels on reconnaît des thèmes éminemment heideggériens,

¹ Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht, 1932

² Berlin : Duncker und Humblot, 1965

³ *Musikè und Logos* : Aufsätze zur griechischen Philosophie und Musiktheorie / Johannes Lohmann ; zum 75. Geburtstag des Verfassers am 9. Juli 1970 herausgegeben von Anastasios Giannaras / Stuttgart : Musikwissenschaftliche Verlags-Gesellschaft, [1970]. La traduction française, de Pascal David, est parue aux éditions TER en 1989.

sont le préambule idéal à l'article traduit et présenté ci-après.

En avant-propos de son article « Martin Heideggers ontologische Differenz und die Sprache » (1948), Johannes Lohmann fait figurer les premières pages de *Vom Wesen des Grundes*, rédigé par Heidegger en 1928 et publié l'année suivante dans un recueil d'hommages à Edmund Husserl. Il fait lui-même figurer en en-tête une citation en latin de Leibniz qu'il commente ensuite.

Pour Leibniz, le principe de raison, selon lequel rien ne peut exister sans fondement, est indissociable de la vérité, telle qu'elle s'exprime dans le lien qui unit sujet et prédicat dans la proposition prédicative. Ce lien, représenté par la copule, Leibniz le définit à la fois comme identité et comme inclusion du prédicat dans le sujet, faisant ainsi de la vérité et du fondement l'expression de la fonction logique de la proposition. Dans son introduction, Heidegger reprend et critique cette conception leibnizienne de la vérité. Selon lui, la vérité dont parle Leibniz rend manifeste la structure *apophantique*⁴ de l' « en-tant-que »⁵, mais elle n'en est pas l'unique fondement. En effet, pour que la vérité ontique puisse se concevoir comme identité, il faut que l'étant soit déjà manifesté dans la compréhension qu'a le *Dasein* de sa propre existence et du monde (et qui se manifeste dans la structure *herméneutique* de l'en-tant que⁶). Mais, afin que les étants se manifestent pour ce qu'ils sont, le *Dasein* doit avoir une compréhension de leur être qui précède, ce qu'Heidegger définit comme « une situation éprouvée au milieu de l'étant, selon une certaine tonalité affective, selon certaines impulsions »⁷. C'est dans le dévoilement de l'être dans la compréhension pré-ontologique qu'en a le *Dasein* qu'est possible la manifestation de l'étant. Ainsi émerge le sens comme articulation de la compréhension (qui relève de la structure apophantique de l' « en-tant-que ») et de l'interprétation (structure herméneutique de l' « en-tant-que »). Vérités ontique et

⁴ Apophantique se rapporte à un énoncé qui peut être défini comme vrai ou faux. En logique, ce type d' énoncé est une proposition.

⁵ Selon Heidegger, la structure de l' « en-tant-que » (*Als Struktur*) est ce qui permet d'avoir accès à la compréhension de l'étant (ce qui existe), et de ne pas s'arrêter à constater son existence sans jamais le problématiser (ce qu'il nomme l'étant « comme étant là sans plus » (*Nur Noch Vorhanden*) : cet « en-tant-que » est ce qui donne au *Dasein* une pré-compréhension de l'être de l'étant. Dans le §32 d'*Être et Temps*, Heidegger définit l'en-tant-que comme « la structure dans laquelle une chose entendue trouve son expression » (trad. François Fédier, 1986, Paris, Gallimard, p. 194). Mais il ajoute que cette structure fondamentale est « antérieure à l'énoncé thématique à son sujet » et qu'elle ne peut se détacher, ni dans les faits, ni ontologiquement : « Si l' « en-tant-que » n'est ontiquement pas exprimé, qu'on se s'y trompe pas car cela ne saurait le faire oublier en tant que constitution existentielle apriorique de l'entendre » (ibid. p.195).

⁶ Cette expression désigne justement la dimension interprétative des mots du langage qui précède ontologiquement l'énoncé.

⁷ Martin Heidegger, *Vom Wesen des Grundes*, traduit par Henry Corbin sous le titre « L'être-essentiel d'un fondement ou ' raison ' » dans *Questions I et II*, 1968, Paris, Gallimard, coll. Tel, p. 97.

ontologique se reflètent donc dans la différence ontologique, dont le fondement est la transcendance du *Dasein*.

Lohmann, en spécialiste et praticien des langues, tâche de répondre à un triple questionnement : comment rendre compte dans l'énoncé de la différence ontologique qui y est à l'œuvre ? Comment rendre compte de cette relation de la « différence ontologique » et de l'« en-tant-que » et qui se confond avec le réseau de liens syntaxiques constituant cet énoncé ? Enfin, comment se met en œuvre une telle articulation dans les langues naturelles, dont le fonctionnement diffère parfois fortement de l'une à l'autre ?

Lohmann tente de relier structures de l'« en-tant-que » et différence ontologique et de mettre en évidence cette architecture du sens dans le cadre de la proposition prédicative, dans sa double dimension linguistique et logique. Reprenant la théorie d'Heidegger, il fait des langues indo-européennes le siège de la manifestation de la différence ontologique. Celle-ci se matérialise dans leur morphologie, à la jonction du binôme racine-désinence, la racine représentant le contenu conceptuel, tandis que la désinence (ou flexion) exprime le rapport de ce concept à la chose donnée dans le contexte de la phrase. Cette dernière organise l'émergence du sens dans la syntaxe de la proposition dont la structure est prédicative. Il lui faut donc montrer comment l'inhérence que Leibniz attribue à la forme logique de la proposition S-P se traduit dans une forme linguistique.

Dans son entreprise d'association de la différence ontologique heideggérienne à une théorie de la représentation et du signe, Lohmann fait, paradoxalement, appel à deux auteurs qui excluent l'ontologie de leur réflexions sur le langage et les langues. En effet, il s'appuie, d'une part, sur la notion de *supposition* élaborée par Guillaume d'Occam⁸, pour rendre compte de la manière dont la proposition reflète la différence ontologique. D'autre part, il reprend et approfondit les analyses de Humboldt sur la différenciation des langues naturelles fondée sur le lien privilégié que toute langue entretient l'Histoire, le lieu et les individus, entendus comme inter-subjectivités, qui en sont les locuteurs. Cela conduit Humboldt à élaborer un système d'étude de grammaire comparée des langues, afin de faire émerger leur interrelations et de les placer en fonction de leur structures et de mettre en évidence ce qui fait leur

⁸ Voir principalement *Somme de logique*, Mauvezin, Éditions T.E.R., 1988 (traduction Joël Biard: Tome I, 1993, Tome II 2000, Tome III, Première partie, 2003, Tome III, Deuxième partie, 2008).

« génie » propre⁹.

Pour Occam, le plupart des problèmes dont s'empare la philosophie a pour origine un mauvais usage du langage. Ainsi en est-il du mot « humanité » : il ne s'agit pas d'une entité abstraite, une essence universelle présente dans chaque être humain, mais plutôt d'un signe, qui tient lieu d'autre chose, et en lequel réside la signification d'une chose dans un énoncé. Le signe désigne la chose, mais il thématise aussi la ressemblance, parce qu'il est commun à une pluralité de choses qu'il désigne. En revanche, toute chose – tout étant- renvoie à une singularité absolue qui se donne par l'intermédiaire des sens et de l'intuition. Cette singularité ne dérive de rien, et tout ce qui relève de l'étant lui revient. Le singulier est un absolu dans lequel chaque étant coïncide avec lui-même. Si le concept ne se rapporte pas à une essence universelle, il se rapporte à une chose singulière parce qu'il est un acte de référence en direction d'une singularité, d'une chose qui a d'abord fait l'objet d'une intuition. L'expérience est pensée comme une production de signes, et le rôle de la logique est de circonscrire le champ de la pensée discursive, de discerner le vrai du faux dans la proposition selon ses conditions de vérité. Elle permet également d'élaborer, d'ordonner la pensée et les thèses de tout domaine scientifique. Selon Occam, le langage n'est pas un effet des essences sur la pensée, car la singularité de la chose, de l'étant, est un principe premier. Dans la supposition¹⁰, il distingue fonction logique, donnée par la forme grammaticale du mot (*suppositio in habitu*), et opération logique du jugement réel dans la proposition (*suppositio in actu*). Cette dernière est, comme le souligne Lohmann, une caractéristique commune à toutes les langues, parce que c'est dans l'énoncé que le signe prête sa signification à la chose qu'il désigne, et que s'opère le passage du conceptuel au sens actuel.

Lohmann va reprendre la théorie de la supposition et lui donner une autre dimension que celle pensée par le philosophe nominaliste. En effet, pour rendre explicite la différence ontologique dans l'énoncé, encore faut-il présupposer une différenciation ontologique continue pour que chaque mot de l'énoncé puisse signifier explicitement l'être d'un étant et l'étant dans son être. Cette différenciation ontologique continue s'exprime, dans les langues indo-européennes, dans la forme grammaticale du mot, composé d'une racine et d'une

⁹ Voir notamment *De l'origine des formes grammaticales et de leur influence sur le développement des idées suivi de Lettre à M. Abel Rémusat* (1859), Éditions Ducros, 1969 (texte rédigé en français par Humboldt).

¹⁰ C'est ce qui permet, en logique et en philosophie du langage, de pouvoir attribuer une valeur de vérité à une proposition. A la base, cette théorie définit comment les mots utilisés dans les phrases peuvent dénoter les objets du monde.

désinence (nominale ou verbale). Dans ce groupe linguistique, la manière particulière dont la supposition s'exprime dans l'énoncé est la condition nécessaire à l'existence de la relation prédicative du type S-P. Ce qui signifie qu'il n'en est pas de même pour toutes les langues et que, du coup, la définition de la vérité comme universelle et une, et dont Leibniz voit le fondement dans la relation S-P, se trouve remise en question. En outre, la distinction entre racine (conçue comme le pôle conceptuel) et désinence (comprise comme le pôle syntaxique) dans le groupe indo-européen permet une dissociation propice à l'émergence du sujet grammatical conscient de soi, issu du langage et regardant le monde comme une entité qui lui est extérieure. D'après Lohmann, qui s'inspire d'Heidegger, les langues indo-européennes, dans lesquelles s'exprime un sujet déterminé comme pivot de la phrase en tant qu'agent, ont présidé au développement de la science en ce qu'elle constitue un métalangage faisant retour sur lui-même, et donc sur le monde qu'il objective.

A l'instar d'Humboldt, Lohmann ne conçoit cependant pas de hiérarchie qui consacrerait le primat d'une langue, pas plus qu'il n'envisage l'existence d'une langue idéale dont chaque langue particulière serait l'expression partielle dans un contexte socio-historique particulier : les langues sont des essences relatives. Pour autant, chaque langue se perçoit comme individualité (par opposition aux autres langues) et comme universalité, entendue comme sommet d'une hiérarchie de valeur. Pour Humboldt, l'histoire est le sujet parlant, et la langue une essence relative manifestée dans la parole. Dans une optique comparatiste dont le but est de déterminer ce qui, par l'expérience de la langue, distingue les langues naturelles, Humboldt a recours à la linguistique et la grammaire, points de départ de cette comparaison. En effet, l'analyse de la forme interne de la langue permet de saisir plus précisément en quoi la langue reflète l'esprit de la nation face à la lenteur de l'histoire et au fait que le locuteur n'a pas conscience de cette méta-historicité. C'est dans ce cadre théorique qu'Humboldt, et, à sa suite, Lohmann, justifient leur étude de la langue chinoise et de son « génie ».

Humboldt constate, en effet, l'inadéquation des catégories, issues des grammaires occidentales classiques, à la langue chinoise. Tout naturellement, cette dernière s'oppose au pôle indo-européen comme paradigme de l'altérité. La grammaire, en tant que système exhaustif des possibilités combinatoires de production d'énoncés, doit pouvoir exprimer toutes ces possibilités dans les langues naturelles. Or le chinois semble brouiller les pistes, parce

qu'il se serait affranchi des règles de la grammaire. Pour Lohmann, ce n'est pas le cas, et il est tout-à-fait possible d'accueillir des fonctions grammaticales assez comparables à celles que la logique attribue à la proposition, mais au prix d'un élargissement de ce concept. Le chinois se distingue de l'indo-européen en ce que la différence ontologique n'est visible ni dans sa morphologie, ni dans sa syntaxe : il évolue, en fait, dans ce que Lohmann désigne comme « l'indifférence ontologique ». A l'instar d'Humboldt, il dispose les différents types linguistiques sur un axe comparatif et suppose l'existence d'une « forme interne » des langues dont la nature, ou le critère pertinent, est essentiellement syntaxique, légitimant ainsi l'intuition de Humboldt en lui donnant une assise logique en même temps qu'ontologique. Ce système ne trouve par ailleurs sa justification que dans l'étude comparative des langues, en supposant des idées immuables, qui, alliées aux phonèmes, leur donnent une valeur : la langue en serait le résultat. Lohmann ne situe pas son analyse au même niveau avec son énoncé *in actu* comme énoncé idéal dont sont dérivées les langues naturelles. La supposition demeure dans la sphère de la logique opératoire de la langue, qui est d'associer un mot à une chose dans un énoncé proféré (ou écrit) : il ne s'agit pas d'idées immuables. Mais le comparatisme d'Humboldt fournit un outil précieux à Lohmann, parce qu'il sous-entend une organisation globale des langues selon différents critères : syntaxique et morphologique (grammaire) mis en étroite relation, ontologique (manière dont s'exprime ou non la différence ontologique dans l'énoncé), et sociologique. Les types linguistiques sont des catégories de classement permettant la comparaison, mais ils ne sont pas absolus, et ils demeurent des modèles que Lohmann qualifie volontiers d'« extrêmes ». L'on remarque alors que les langues forment des ensembles ayant une influence les uns sur les autres (emprunts lexicaux, grammaticaux) : elles forment un continuum en même temps que des blocs contrastés. Lohmann multiplie les critères classificatoires afin d'éviter le piège d'un certain fixisme se bornant à constater les écarts entre les langues ; c'est la raison pour laquelle il accorde autant de place dans son analyse aux points de convergences transcendant les frontières des types. La perspective s'en trouve profondément bouleversée, comme le montre la présentation en quatre tableaux qu'il commente en conclusion de son essai.

La conséquence logique d'un tel système est de soumettre la linguistique à l'ontologie, et non l'inverse. La diversité des types linguistiques fait l'objet de descriptions et d'analyses diachroniques ; la comparaison des types linguistiques est possible dans le cadre d'une supposition *in habitu*, mais les fonctions grammaticales des mots et leur articulation dans

l'énoncé se renversent dans le rapport de cet énoncé particulier avec l'énoncé idéal : un mot, par exemple, est prédicat d'un énoncé donné, mais attribut du sujet originel qui est l'État tout entier dans la supposition *in actu*. C'est ainsi qu'il semble impossible à Lohmann de donner une définition satisfaisante de l'énoncé en partant d'énoncés réels. Seule une analyse fondée sur le socle de l'ontologie fondamentale, dont la supposition est la « mise en œuvre » logique, a quelque chance d'aboutir à une vision unifiée du langage et des langues. A une époque où l'étude des langues mêle des champs disciplinaires variés (phonétique, grammaire, philologie, neuro-sciences, histoire, sociologie...), Lohmann donne le primat à la philosophie, en rappelant que savoir comment une langue est ce qu'elle est par rapport aux autres n'apporte aucune réponse à la question fondamentale de la nature des langues, car elle ne peut avoir pour cadre qu'un constant questionnement sur le « sens de l'être ».

Toulouse, le 28/09/2012

La traductrice,
Anne-Marie O'Connell

Anne-marie.O-connell@univ-tlse1.fr

Anne-Marie O'Connell est Maître de Conférences en anglais juridique et civilisation des pays de la Common Law au Département des Langues et Civilisations de l'Université de Toulouse 1 Capitole. Après avoir soutenu une thèse de doctorat en études irlandaises sur la sémiotique des récits mythologiques irlandais, ainsi qu'un doctorat en philosophie sur “La langue de l'Être chez Martin Heidegger”, ses recherches portent la philosophie du droit de la Common Law et la didactique des langues de spécialité au laboratoire LAIRDIL (Université Toulouse 3 Paul Sabatier)

La différence ontologique heideggérienne et le langage, par Johannes Lohmann.

Traduction d'Anne-Marie O'Connell (Université de Toulouse 1 Capitole- France)

« Donc le prédicat se trouve par conséquent inclus dans le sujet, c'est-à-dire dans ce qui précède, et en cela consiste la nature de la vérité universelle, à savoir la relation entre les termes de la proposition, comme l'a observé Aristote. Et c'est ainsi que dans la relation d'identité, cette inclusion du prédicat dans le sujet est explicite, et implicite dans les autres types de relation et doit être mise en évidence par l'analyse des notions, sur laquelle se fonde la démonstration a priori.

Or cela se vérifie pour toute affirmation vraie, qu'elle soit nécessaire ou contingente, singulière ou universelle et qu'elle soit dans sa dénomination aussi bien intrinsèque qu'extrinsèque. Et en cela se cache un mystère prodigieux, qui permet de définir la nature de la contingence, à savoir la distinction essentielle entre vérités contingentes et vérités nécessaires, et de lever la difficulté concernant la nécessité inexorable qui s'exerce sur les êtres dits libres.

En raison de leur trop grande simplicité, il en découle bien des choses d'une très grande importance pourtant insuffisamment prises en compte.

C'est de là qu'est issu l'axiome communément reçu selon lequel rien n'existe sans raison, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'effet sans cause. Faute de quoi il y aurait une vérité que l'on ne pourrait prouver ni a priori ni par analogie, ce qui va à l'encontre de la nature même de la vérité, qui est toujours analogie, soit explicitement soit implicitement ».¹¹

Ici Leibniz donne, à sa manière caractéristique et en accord avec la description des « vérités premières », une définition ontologique de ce que la vérité est premièrement et absolument et cela, bien entendu, dans le but de montrer que le *principium rationis* (principe de raison) est issu de la *natura veritatis* (nature de la vérité). Et déjà à cette fin il considère nécessaire d'indiquer que le caractère aussi limpide de concepts tels que « vérité » et « identité » empêche une clarification qui s'étendrait jusqu'à l'origine du *principium rationis* et des axiomes qui en découlent.

Notre présente contribution ne met pas en cause l'émergence du *principium rationis* mais analyse plutôt le problème du fondement. Dans quelle mesure l'extrait ci-dessus propose-t-il un fil conducteur ? Le *principium rationis* existe, parce que, sans cela, il y aurait de l'étant qui serait « sans raison ». Pour Leibniz, cela veut dire qu'il y aurait un Vrai qui s'opposerait à une réduction en identités, il y aurait des vérités qui contreviendraient absolument à la « nature » de la vérité. Parce que c'est impossible et parce que la vérité existe, le *principium rationis* existe aussi parce qu'il est issu de l'essence de la vérité. Or, poursuit-il, l'essence de la vérité se trouve dans la connexion (gr. *symplokè*) du sujet et du prédicat. Leibniz considère le

¹¹ *Opuscules et fragments inédits de Leibniz*, éd. Paul Couturat, 1903, p. 518 sqq.

« nexus » (l'articulation) comme l'inclusion du prédicat (P) dans le sujet (S), et « inesse » (inclure) à son tour comme « idem esse » (être identique), l'identité comme essence de la vérité de proposition ne signifiant pas ici une « mêmeté » vide d'une chose avec elle-même, mais plutôt « accord », au sens d'unité qui découle de ce qui est en relation. Vérité veut donc dire « accord », qui de son côté n'est tel que comme « concordance » de ce qui se manifeste dans l'identité comme formant un tout unique. Les vérités, à savoir les propositions vraies, tiennent leur nature de leur référence à quelque chose, d'un fondement à partir duquel elles peuvent être autant d'accords. La jonction analytique en toute vérité est ce qu'elle est, toujours et encore « à cause de », c'est-à-dire « comme se motivant soi-même ». La vérité suppose donc un rapport avec ce que l'on peut définir comme « une « raison », un « fondement ». Ainsi le problème de la vérité nous conduit vers celui du fondement. Plus nous considérerons le problème de l'essence de la vérité à son origine, plus le problème du fondement deviendra pressant. Se trouve-t-il cependant quelque chose de plus originel que la délimitation de l'essence de la vérité comme caractéristique d'un jugement ? Oui, rien de moins que de comprendre que cette définition de la vérité, si différemment saisie puisse-t-elle être dans le détail, est, certes, incontournable, mais néanmoins dérivée. La concordance du *nexus* avec l'étant et, en vertu de cette concordance, son accord, ne rendent pas l'étant immédiatement accessible. Davantage qu'un sujet possible d'une relation prédicative, l'étant doit être déjà manifeste « avant » cette prédication et « pour » elle. Pour être possible, la prédication doit pouvoir avoir son assise dans une manifestation ne possédant aucun caractère prédicatif. La vérité d'énoncé est enracinée dans une vérité originelle, dans un état manifeste de l'étant qui est anté-prédicatif, et que l'on pourra nommer « vérité ontique ». Selon les différents genres et sphères de l'étant, le caractère de ses manifestations possibles ainsi que les façons de le déterminer qui vont de pair se transforme. Ainsi la vérité de ce qui subsiste, par exemple des choses matérielles, se distingue-t-elle spécifiquement en tant que mise-à-découvert (*Entdeckenheit*) de la vérité de cet étant que nous sommes, à savoir l'ouverture (*Erschlossenheit*) du Dasein vivant/existant. Si multiples que puissent être les différences de ces deux sortes de vérités ontiques, il n'en demeure pas moins que, pour toute manifestation anté-prédicative, l'acte qui manifeste n'a jamais en premier lieu le caractère d'une représentation ou d'une intuition, pas même dans la contemplation esthétique. S'il est tentant de définir la vérité anté-prédicative comme intuition, c'est parce que la vérité ontique, supposée authentique, est d'abord définie comme vérité d'énoncé, c'est-à-dire comme un lien

établi par la représentation. Face à cela, la représentation tout court, libre de toute association, apparaît comme marquant un degré plus simple. Cela a certes sa fonction propre dans la constitution en objet de l'étant toujours déjà révélé. Mais la révélation ontique elle-même se produit dans une situation-éprouvée (*Sichbefinden*) au milieu de l'étant, selon une certaine tonalité affective, selon certaines impulsions. Mais même ces comportements-là, qu'on les interprète comme prédicatifs ou anté-prédicatifs, ne sont pas à même de rendre l'étant accessible en lui-même, si sa mise en évidence n'était toujours déjà éclairée et menée à bien par une compréhension de l'être, car la disposition d'être est le Quoi- et le Comment-être de l'étant. Cette révélation en tant que vérité relative à l'être s'appelle « vérité ontologique ».

Assurément les termes « ontologie » et « ontologique » sont polysémiques, car là se dissimule le problème propre de toute ontologie. Le *logos* (discours) du *On* (l'étant) veut dire «le fait de s'adresser à l'étant en tant qu'étant », mais aussi ce au sujet de quoi on s'adresse à l'étant (*legomenon*). Dire quelque chose « en tant que quelque chose » ne signifie pas nécessairement comprendre ce à quoi on s'adresse dans son essence. Toute attitude vis-à-vis de l'étant, préalablement à une compréhension de l'être (*logos* en un sens très large) qui éclaire et qui guide n'est ni une appréhension de l'être en tant que tel, ni une saisie de ce qui est ainsi appréhendé (*logos* au sens le plus strict, concept « ontologique »). Cette saisie de l'être (*Seinsverständnis*) qui n'est pas encore arrivée jusqu'au concept, nous l'appellerons donc le « pré-ontologique », ou encore l'« ontologique » au sens large. Saisir l'être suppose que l'évidence de l'être se soit formée elle-même et que cet être compris dans cette saisie, conçu et éclairé d'une manière ou d'une autre est devenu un thème et un problème. Entre l'évidence pré-ontologique de l'être et la problématique exprimée de la saisie de l'être il y a de multiples étapes. Une caractéristique en est l'ébauche du *pro-jet* de l'être à partir de l'étant, délimitée dans un champ particulier (Nature, Histoire) en tant que domaine d'une possible explicitation par la connaissance scientifique. La définition préalable de l'être (être-quoi, être-comment) de la Nature prend corps dans les « concepts-clés » de la science concernée. Au nombre de ces concepts on compte l'espace, le lieu, le temps, le mouvement, la masse la force, la vitesse, mais pourtant ni l'essence du temps ni celle du mouvement ne sont pris expressément comme problèmes. La compréhension de l'être de l'étant disponible qui se présente comme un objet s'appuie sur un concept ; seulement, la détermination des concepts de temps et d'espace, etc, les définitions, sont, en vertu du propos initial et de l'étendue embrassée, régies exclusivement par la recherche instituée à la base et qui, dans la science concernée, est

toujours relative à l'étant. Les concepts fondamentaux de la science d'aujourd'hui ne renferment en eux-mêmes ni les notions « ontologiques » authentiques de l'être de l'étant ni le fait que ces notions ne se laissent pas davantage appréhender par une extension appropriée de la science en question. Au contraire, ce sont les concepts ontologiques originels qui sont donnés avant toute définition de notion scientifique fondamentale, afin que cette dernière soit capable avant tout d'évaluation, et ce d'une façon restrictive et délimitative à partir d'un point de vue défini, selon lequel les concepts fondamentaux de la science rencontrent l'être intelligible dans un concept purement ontologique. Le « fait » des sciences, à savoir l'existence nécessairement incluse dans ces dernières ainsi que toute attitude vis-à-vis de l'étant dans la compréhension de l'être, n'est ni une instance fondatrice de l'*a priori* ni la source de la connaissance elle-même, mais plutôt une invite possible, une référence à la constitution originelle de l'être, de l'Histoire ou de la Nature, par exemple, une référence qui en soi doit demeurer soumise à la critique permanente, laquelle a déjà pris ses points de repère dans la problématique fondamentale de toute question relative à l'être de l'étant. Les degrés et modifications possibles de la vérité ontologique au sens large du terme montrent en même temps la richesse de ce qui, en tant que vérité originelle, est à la base de tout ce qui est ontique. Mais le dévoilement (*Unverborgenheit*) de l'être est toujours la vérité de l'être de l'étant, que ce dernier soit réel ou non. Réciproquement, dans le dévoilement de l'étant se trouve déjà un tel dévoilement de son être. Vérité ontique et vérité ontologique concernent chacune différemment un étant dans son être et l'être de l'étant. Elles vont essentiellement de pair en raison de leur rapport à la différence entre être et étant (différence ontologique). L'essence de la vérité, avec cette nécessaire bifurcation en ontique et ontologique, n'est en tant que telle possible que dans l'éclosion simultanée de cette différence. Si maintenant ce qui distingue le Dasein tient en ce qu'il comprend l'être dans son rapport avec l'étant, alors la capacité discriminante, dans laquelle la différence ontologique devient effective, doit enraciner sa propre possibilité dans le fondement de l'essence du Dasein. Ce fondement de la différence ontologique, nous le nommons par anticipation la « transcendance » du Dasein. Si l'on reconnaît tout rapport à l'étant comme intentionnel, alors l'intentionnalité n'est possible que sur le socle de cette transcendance mais, inversement, la possibilité même de la transcendance ne s'identifie pas à celle-ci et n'en découle pas.

Dans les pages qui suivent, l'on définira et développera l'interprétation leibnizienne de la vérité comme « identité » selon ce qu'Heidegger entend par « union fondamentale de ce qui est en relation ». Cela se manifeste dans l'énoncé par l'accord du *nexus* (articulation) des concepts de Sujet et de Prédicat, accord qui, quant à lui, n'est tel que comme concordance de ce *nexus* avec l'étant. Par ailleurs, puisque cet accord du Sujet et du Prédicat n'est qu'un simple reflet de cette concordance entre ce que dit l'énoncé et l'étant, la vérité d'énoncé se fonde dans une vérité fondamentale (dévoilement, évidence) n'ayant aucun caractère prédicatif et que nous désignerons comme « vérité ontique ».

Cette vérité ontique, qui en tant que telle participe au dévoilement des choses subsistantes disponibles ainsi qu'à l'ouverture du Dasein, trouve son expression dans « une situation-éprouvée au milieu de l'étant, selon une tonalité-affective et certaines impulsions ».

L'évidence ontique qui s'interprète de façon prédicative dans la langue n'en est qu'un cas particulier. L'« antéprédicatif », l'évidence ontique interprétée dans l'énoncé ainsi que l'« être-évident » (*offenbar-werden*) se produisent dans une structure de l'« en-tant-que » de la manifestation de « quelque chose en tant que quelque chose » ou du discours.

Ce qui s'exprime dans un énoncé, c'est-à-dire tout rapport à l'étant préalablement (et simultanément) à une compréhension de l'être qui l'éclaire et la guide, évidence pré-ontologique ou ontologique au sens large du terme, est à la fois le premier et l'ultime degré de la saisie de l'être et la compréhension de ce qui est ainsi saisi (problématique expressément comprise comme ontologique, concept ontologique). Il en résulte d'une part pour notre hypothèse que la compréhension ontologique de l'être au sens large et la vérité ontique en rapport avec elle sont à la base de toute vérité et évidence ontique ; d'autre part, elles se manifestent à la conscience dans la problématique philosophique de ce qui est thématiquement devenu le Dasein.

On appelle « ontologie » la connaissance de l'étant en tant que tel. Une telle ontologie, c'est-à-dire la « mise en parole » de l'étant en tant qu'étant ainsi que celle de son « être », survient implicitement sur le socle de la transcendance du Dasein, antérieurement à toute connaissance, en tant qu'« intentionnalité » pour reprendre le terme médiéval, renouvelé par Brentano qui l'a élargi à l'« intellectuel », et définit l'*habitus* de cette expérience psychique au sens le plus large. La structure de l'en-tant-que saisie dans l'intentionnalité, ce « comprendre quelque chose en tant que quelque chose » constitue l'explicitation dont

l'énoncé n'est qu'une forme de réalisation dérivée.¹² Ce qui est compris dans l'acte de comprendre, ce qui est explicité dans l'explicitation, ce qui est dit dans une parole, c'est le *sens*, élément potentiellement présent dans le « comprendre », le sens qui, depuis Aristote, fait corps avec l'explicitation en tant qu'articulation significative de la détermination des concepts dans le discours, aussi bien dans d'un point de vue « phonique » que « logique ». Quel est donc l'élément fondamental de cette « articulation » du sens de la manifestation ontico-ontologique dans l'énoncé, et qui se réalise dans l'explicitation et le comprendre ?

Selon nous, la structure de l'en-tant-que (de l'expression verbale de quelque chose en tant que quelque chose) co-existerait avec la différence ontologique, la différence entre être et étant se fondant sur la transcendance du Dasein qui, en s'ouvrant, se découvre nécessairement en accord avec la bifurcation ontico-ontologique de l'essence de la « vérité en général ». Quel est donc la relation entre structure de l'en-tant-que et différence ontologique, et comment comprendre leur rapport avec le lien Sujet-Prédicat de la grammaire et de la logique ?¹³

Leibniz entend l' « être-vrai » (*verum esse*) de la relation S-P à la fois comme l'inclusion de P dans S et comme leur identité (*inesse quo idem esse*). Dans les faits il s'agit de la forme logique à l'œuvre dans la structure grammaticale de la phrase indo-européenne, dans laquelle l'inhérence logique du concept de prédicat sera exprimée dans le concept de sujet en tant qu'identification objective, comme par exemple le fait que la « mortalité » soit incluse dans l' « humanité » nous amène à poser « tous les hommes = mortels ». Mais il est clair que cette structure verbale n'est en rien nécessaire d'un point de vue logique. Elle repose sur une hypothèse générale selon laquelle on passe de la signification purement conceptuelle d'un mot (par ex. « mortel ») en une signification fondée objectivement dans le présent (*un mortel, le mortel*). Nous pourrions alors parler de « différenciation ontologique générale », dans laquelle chaque mot de l'énoncé est l'expression de l'être d'un étant, ou d'un étant désigné dans son être, dans la mesure où il n'est pas, selon Meillet, un « outil grammatical »¹⁴.

Dans les langues indo-européennes anciennes¹⁵ cette « différenciation ontologique continue » est déjà à l'œuvre dans la forme grammaticale des mots eux-mêmes ; noms et verbes se divisent morphologiquement en « radical » et « désinence ». Le radical exprime le concept,

¹² Voir Heidegger, *Etre et Temps*, p. 154 de l'édition allemande.

¹³ Désormais les termes « sujet » et « prédicat » seront respectivement notés S et P.

¹⁴ En français dans le texte.

¹⁵ Lohmann a recours au terme « *indo-germanish* » ou « indo-germanique ». De nos jours, le terme « indo-européen » prévaut, car moins connoté politiquement, bien que tout écho nationaliste soit absent du texte de l'article.

comme dans le latin « *equ-* » pour désigner le « cheval » ou « *alb-* » pour désigner le « blanc », tandis que la désinence (les désinences casuelles dans le cas du latin) exprime le rapport du concept avec un objet particulier donné dans le contexte de l'énoncé. Chaque forme nominale ou verbale renferme ainsi l'expression du rapport d'un être (l'« être-du-cheval » ou l'« être-du-blanc » dans nos exemples) et d'un étant (un « cheval » ou un « blanc » particuliers). Le discours indo-européen se déploie a priori et exclusivement dans la « différence ontologique absolue ». Il ne s'agit là ni d'une évidence ni d'un trait sans importance, mais bien plutôt d'une caractéristique essentielle de la structure des langues indo-européennes qui définit la syntaxe de ces langues en soi et pour soi dans l'ensemble des types linguistiques existants ou a priori possibles. L'indo-européen est avant tout¹⁶ une langue « supposante », terme qui ne correspond pas exactement à l'usage scolastique, et qui pourtant y fait référence. Au sens scolastique, on entend par *suppositio* la fonction d'un terme individuel¹⁷ qui prête sa signification en tant que sujet (ou : *suppositum*), en lieu et place de l'objet réel signifié, au prédicat de l'énoncé¹⁸. Cette formulation fondamentale¹⁹ se trouve déjà dans l'occamisme, qui régnait en tant que nominalisme sur l'université du Bas Moyen-Age, et qui dans ses préceptes concernant les « *proprietates termini* » avait posé les bases logiques de sa vision philosophico-théologique du monde ; elle se réduit à « *dictio* », c'est-à-dire « *terminus supponit pro re* », ce qui signifie déjà chez Occam que le mot (ou concept) « tient pour » l'objet visé²⁰. Dans cet enseignement des « *proprietate termini* » adoptée par Occam ne subsiste que la différenciation entre signification directe du mot et la « chose elle-même », à partir de quoi le nominalisme, procédant de cette distinction, a mené à bien sa critique de l'Universel de l'Idée platonicienne au profit de la « chose », participant ainsi à l'élaboration d'un réalisme au sens moderne du terme. A l'origine cependant, le contenu constitutif logique de cet enseignement était essentiellement plus « différentiant ». Il associait la relation S-P dans l'énoncé à celle du concept²¹ et de l'objet du monde, et distinguait la fonction logique donnée par la forme grammaticale du mot (*suppositio in habitu*) et opération logique mise en œuvre dans l'énoncé réel (*suppositio in actu*). Dans les deux cas il en vaut

¹⁶ Comme je l'ai écrit en 1941 dans mon compte-rendu pour la revue *Gnomon* de l'ouvrage de Carl Meinhof *La genèse des langues à flexion* (Berlin, éd. Reimer, 1936)

¹⁷ Ou *proprietates termini*, en latin

¹⁸ “*dictio supponit suum significatum pro re*”

¹⁹ Clairement mise en évidence dans l'édition la plus ancienne de la *Logique de la supposition*, écrite par Guillaume de Shyreswood et postérieure à 1267, et publiée à nouveau en 1936 par Grabmann.

²⁰ Cf. Prantl, *Histoire de la logique en Occident*, vol. III, pp.333 sqq, ainsi que la rq.876 p. 373, où « *suppositio* » est ainsi glosée par « *pro aliis positio* ».

²¹ Relation qui s'exprime dans l'énoncé par le concept

que la « supposition », une des « *proprietates termini* » qui attribue un sens au mot (du discours ou de la langue), fait que ce dernier laisse en quelque sorte paraître en lui la « différence ontologique », et il en est de même pour la langue, que l'on peut à bon droit définir comme « supposante », de même que le locuteur, dans la mesure où il parle cette langue²². Mais si chaque discours est, du point de vue de la langue, un discours en concepts et donc de la chose-même, cela voudrait dire que toutes les langues, en tant que parole, sont « supposantes », c'est-à-dire qu'elles renferment la « différence ontologique » comme moment structurant. Toute parole se produit comme « explicitation compréhensive » dans la structure de l'en-tant-que de l'intentionnalité, de « l'entendre quelque chose en tant que quelque chose » ou « quelque chose sous quelque chose » (*sub-positio* !), du « signifier quelque chose à l'aide de quelque chose » et représente un mode dont l'origine se trouve dans le « *terminus supponens pro re* » d'Occam, où le concept tient pour l'objet réel. A côté de la « *suppositio in actu* » il y a ce que Shyreswood désigne par « *suppositio in habitu* ». C'est là que se séparent les langues. Dans cette dernière, la différence ontologique qui se fait jour explicitement dans la forme de la langue est explicitement une ontologie. Dans ce sens prégnant les langues « supposantes » sont celles que Meinhof nomme « langues à flexion », si l'on y inclut, ce qui n'est pas très clair chez Meinhof, les langues africaines à classes. Ces langues dites « à flexion » correspondent à des types décrits par Finck²³. Dans la « classification généalogique » sont rassemblées les langues indo-européennes à radical, le bantou, les langues sémitiques ainsi que l'hamito-sémitique. Qu'y a-t-il de commun entre ces trois types, qui chez Finck n'apparaissent pas comme un groupe homogène, que ce soit par l'ordonnancement syntaxique, la dénomination (juxtaposants, racine flexionnée, radical flexionné) ou la description ? Il s'agit, comme je l'ai rapporté dans la critique de l'ouvrage de Meinhof, de la congruence grammaticale (concordance, correspondance) comme principe de construction syntaxique²⁴. Elle présuppose une classification de la structure nominale du mot. La distinction qu'établit Meinhof entre « langues à classes » comme le bantou²⁵ et « langues à

²² cf. W. Bröcker, à la fin de son article sur le « Dire de l'être » en tant que « laisser-paraître » et sur les aspects de ce dernier, infra p. 47 sqq.

²³ Dans son ouvrage *Haupttypen des Sprachbaus*, Leipzig, 1909, aux chapitres 4, 7 et 8.

²⁴ Ex : (*hic*) *vir bonus (est)*, (*haec*) *mulier bona (est)*, (*hi*) *virii boni (sunt)*, etc. La fonction logique de cette congruence et son rapport avec la « supposition » ont été analysées dans l'article pré-cité de la revue *Gnomon*, ainsi qu'infra, et de même dans l'article de Bröcker sur « la langue et l'être », p. 46.

²⁵ Finck en dénombre 17

genres »²⁶ s'oppose à la distinction entre les langues généralement « classifiantes » et celles qui ne le sont pas n'a qu'une importance secondaire. Par « flexion » on entendrait, conformément à la délimitation opérée par Meinhof, la déclinaison des noms comme des « classes », dans lesquelles on inclurait le nombre, comme le montre l'exemple latin²⁷. Mais en pratique, un tel critère de différenciation recouvrirait aussi les langues bantoues, dont la seule syntaxe s'oppose dans les faits à une telle notion de « classe ». La possibilité de transposer ce concept de flexion bantoue au latin d'une part, et le fait qu'un concept de flexion aussi précis ne recouvre qu'en partie (et peut-être pas du tout !) les flexions latines et, plus généralement, indo-européennes, dans ce qu'elles ont de plus authentiquement caractéristique et d'essentiel, montre bien que la flexion indo-européenne et celles que recouvre cette « supposition » n'est pas homogène et, comme nous pourrions dire par anticipation, qu'elle a un double aspect. Ainsi on pourra faire abstraction de la différence morphologique entre flexion à désinence et flexion par alternance vocalique interne (ou *Ablaut*), l'*Ablaut* servant dès l'origine, et de plus en plus en indo-européen, à désigner le changement conceptuel davantage que l'expression du lien syntaxique. Or la flexion (grec *klisis*) est utilisée depuis la grammaire grecque comme expression de modifications morphologiques au service de celle des liens grammaticaux dans l'énoncé. La flexion est donc le corrélat morphologique de la syntaxe qui, estampille de la logique stoïcienne, désigne la forme logique interne ainsi que la structure de l'énoncé (la logique de la langue s'explique par sa morphologie). La correspondance syntaxique de la forme flexionnelle morphologique correspond au *pragma syntakton* de la logique stoïcienne, l'état des choses qui, en tant que *lekton ellipès*, ou « énoncé incomplet », *lekton autotélès*, ou « énoncé complet », c'est-à-dire la « proposition », peut s'agencer et nécessite pour cela réunion et ordonnancement (grec *syntaxis*).

Le *ratio* de cet ordonnancement peut se fonder dans les formes de l'intuition, qu'elle soit purement interne (ou « lo-gique ») ou externe (ob-jective) comme le temps et l'espace. Ainsi s'établit la distinction entre ce qu'on appelle en grammaire sémitique « énoncé nominal » et « énoncé verbal ». L'énoncé nominal a pour principe de construction syntaxique la congruence entre S (arabe « *mubtada* » = « *a quo incipitur* », « point de sortie ») et P (arabe « *habar* » ou « information ») qui, dans les langues sémitiques, à qui il manque notre copule,

²⁶ Masculin, féminin et neutre en indo-européen (I-E), masculin/féminin en hamito-sémitique ; si l'on ajoute le nombre au genre comme en bantou, on atteint aussi un nombre maximal de 9.

²⁷ *Equus albus, equi albi, equa alba, equae albae.*

peut se manifester dans sa plus complète pureté. La congruence exprime morphologiquement l'identité, qui, selon Leibniz, est somme toute l'essence de la vérité d'énoncé. Pour l'énoncé nominal au sens de la grammaire sémitique on peut avoir recours à la formule leibnizienne du « *inesse qua idem esse* », qui, en tant qu'identité objective (*omn-es homin-es = mortal-es*) est reliée à l'inhérence conceptuelle de la « *mortalitas* » dans l' « *humanitas* », directement comme description de sa structure morphologique. Toutefois, inhérence conceptuelle et identité, en tant que purs rapports de concepts en soi, ou comme relations de et vers des « choses en général », ne sont rien de plus que des rapports logiques simplement pensés, des rapports de l'être lui-même et de la différence ontologique donnée en lui et avec lui. La structure du pur énoncé nominal ne renferme comme forme logique²⁸ aucun moment extra-mental. Elle est l'expression d'un pur mouvement et d'une relation « subjectifs » ; mouvement de la pensée elle-même, mais pas de l'objet pris en soi et pour soi.

L'expression du mouvement et de la relation « objectifs » en rapport avec l'espace et le temps en tant que formes fondatrices de l'intuition selon Kant, ou de la « *mondéité* » (*Weltlichkeit*) du monde, c'est l'énoncé verbal, qui a pour centre le « verbe ». Les « prédications de facteurs »²⁹ font partie du verbe et décrivent les relations qui s'instaurent dans l'énoncé lui-même et qui trouvent leur expression morphologique à la fois dans les affixes de personne du verbe, ou tout autre forme pronominale équivalente, ainsi que dans les formes casuelles du nom, ou tout autre forme de pré- ou de post-position équivalente. De là il s'ensuit que la structure de la flexion indo-européenne (et, jusqu'à un certain point, celle des langues sémitiques) contredit Meinhof sur l'aspect de la supposition, dans la mesure où elle est à la fois déclinaison (pour le nom) et conjugaison (pour le verbe). La supposition, et avec elle la « différence ontologique » trouve son expression immédiate dans la structure d'identité, le « *inesse qua idem esse* » du pur énoncé nominal. Dans l'énoncé verbal, elle se montre à l'inverse mêlée aux formes de l'intuition, de la sensibilité externe que sont l'espace, le temps, le mouvement spatio-temporel. Elle est le résultat secondaire de ces dernières, dans la mesure

²⁸ Que l'on doit abstraire dans et à partir de la signification matérielle, réelle ou non, des « classes », comme il y est fait allusion dans *Gnomon*, opus cit., p. 387 sqq.

²⁹ « Facteur » (*karakas*) est le terme grammatical vieil-indien qui désigne la relation du nom au verbe en tant qu'agent, patient, objet, instrument, etc...(le comportement de celui qui agit, de l'objet, l'instrument en vue de l'action).

Au sujet du terme « prédication de facteurs » en rapport avec la signification des formes casuelles et des prépositions, cf. mon article dans la revue *Gnomon*, opus cit., p. 392.

où la prédication de facteurs en tant qu'agent ou patient³⁰, telle que l'énoncent ces facteurs, attribue aux concepts de l'énoncé³¹ une signification objective au moyen de la déclinaison ou de la conjugaison. Chaque prédication de facteurs, éventuellement la forme « casuelle », agit indirectement comme élément « supposant », tandis que le composé nominal³² demeure dans la sphère conceptuelle. (Les exemples sont quelque peu malheureux, dans la mesure où l'article allemand fait fonction d'élément supposant).

En référence à ces deux types d'énoncés (nominaux et verbaux) de la grammaire sémitique, on peut définir les relations qu'entretiennent les structures linguistiques bantoues, indo-européennes et sémitiques de la façon suivante : dans les langues bantoues on ne trouve que l'« énoncé nominal », syntaxe basée sur le principe de la congruence. En revanche dans les langues sémitiques coexistent les énoncés nominaux (relation interne) et verbaux (relation externe), tandis que dans les langues indo-européenne ces deux types d'énoncés se combinent d'une manière particulière, avec un énoncé nominal prenant un aspect verbal grâce au verbe-copule « est », et un énoncé verbal se rapprochant dans sa structure de l'énoncé nominal³³. De là découlent diverses questions. Si le type bantou se construit uniquement sur l'énoncé nominal, alors que les deux sortes d'énoncés (nominal et verbal) entretiennent des rapports particuliers que l'on pourrait définir respectivement comme « internes » et « externes », on pourrait donc postuler a priori l'existence d'un type linguistique dont la structure reposerait uniquement sur l'énoncé verbal. Trouve-t-on a posteriori un tel type dans la typologie des structures linguistiques grâce aux recherches allant d'Humboldt à Finck ? Des huit types que distingue Finck il n'apparaît qu'au chapitre 9 sous le titre « le géorgien », type que Finck a le premier mis en évidence. Concrètement, il se caractérise par l'expression de relations s'étendant comme les rayons d'une roue dont le point central serait le verbe. Chaque verbe peut renfermer jusqu'à trois prédications de facteurs, comme, par exemple, dans ce passage de l'Évangile :

³⁰ Le rapport qu'entretiennent l'agent et le patient en vue de l'action : « le chien aboie, l'homme frappe le chien ».

³¹ « Chien », « homme », « aboyer », « frapper ».

³² le « composé nominal » est une forme synthétique équivalent au « nom composé » français, sauf que ce dernier de fait que relier les deux substantifs par la préposition « de », alors qu'ils forme un tout en allemand ou en anglais . Lohmann donne comme exemples *Hundegebell* (Hund, «chien»+ Gebell, « aboiement »), *Völkerschlacht* (Völker, plur. De Volk, « peuple », « nation », + Schlacht, « bataille ») et *Weltkrieg* (Welt, « monde »+ Krieg, « guerre »). En français nous traduisons respectivement par « aboiement », « bataille des nations » et « guerre mondiale » (n.d.T).

³³ cf. des énoncés latins comme « *Socrates venenum laetus hausit* » ou « *Cicero consul fit* » à côté de « *Socrates laetus est* » ou « *Cicero consul est* ». Voir également Bröcker, supra, p. 47, au sujet des « énoncés de l'être » dans ses « Remarques allemandes ».

« *da-X-ban-n-a* » : il (-a) lava (-ban-) eux (-n) lui (-X-), c'est-à-dire il= Jésus, « eux »= ses pieds, *da-* = préverbe, quelque chose comme « de haut en bas ».

Même pour les noms l'expression de cette relation repose sur l'expression du concept dans une structure plus lâche. Finck définit ce type de construction linguistique comme « flexionnant en groupe », expression qui ne correspond pas, à vrai dire, à la flexion de la racine ou du radical ; le « groupe » n'est pas l'« objet » de la flexion comme le sont la « racine » ou le « radical » mais plutôt son résultat, sur lequel repose véritablement la représentation fondamentale du concept de « flexion »). Il s'agit plutôt d'un modèle syntaxique qui se caractérise en outre par une construction de phrase liée à certains aspects du verbe (« aoriste », « parfait »), construction qui, traduite littéralement dans notre langue, semble être « passive »³⁴. Il lui manque, tant dans la forme verbale que dans l'énoncé dans son ensemble, la marque constante d'un facteur spécifique (le « sujet »), ainsi que le rapprochement, qu'opère notre langue grâce à ce facteur, de l'énoncé verbal du schéma S-P de l'énoncé nominal. Ce rapprochement est à la base de l'équivalence, caractéristique de la pensée européenne moderne, du sujet, de l'agent et du « Je », de telle sorte que le terme « subjectif » équivaut à « ce qui se rapporte au Je ». Tout cela montre qu'avec le géorgien, nous avons affaire au schéma d'un pur énoncé verbal comme fondement d'une structure linguistique. Ainsi peut-on définir les quatre types linguistiques décrits par Finck en partant des concepts sémitiques d'« énoncés nominaux » et « verbaux ». A partir de ce dernier est mise à jour cette différence fondamentale entre énoncé dans une structure d'identité et énoncé résultant de liens externes « objectifs », de telle sorte qu'au chapitre 4 (le bantou), la structure d'identité régit seule la syntaxe de la phrase, tandis qu'au chapitre 9 (le géorgien et, par extension, les langues sud-caucasiennes), celle-ci n'est régie que par le seul lien « externe ». En revanche, aux chapitres 7 (les langues sémitiques) et 8 (l'indo-européen), « énoncé nominal » et « énoncé verbal » se combinent. Cependant, ils coexistent dans la syntaxe des langues sémitiques, tandis qu'en indo-européen, le schéma S-P de l'énoncé nominal s'est fondu dans celui de l'énoncé verbal pour ne faire qu'un.

Quel rapprochement opérer entre la description des types linguistiques selon leur morphologie, qui prédomine dans l'ensemble chez Finck, et cette définition « logique », ou « ontologique » si l'on préfère, de la syntaxe linguistique, en raison de la « différence ontologique » qui est à l'œuvre dans ces types de manière tantôt « médiate », tantôt

³⁴ « par-le-père-écrite-une-lettre » = « le père écrivit une lettre (aoriste) » ; « au-père-écrite-une-lettre » = « le père a écrit une lettre ». cf. Finck, *Haupttypen*, opus cit. p.134.

« immédiate » ? Il est clair que la flexion telle que la conçoit Finck, en accord avec l'usage général et contre l'interprétation de Meinhof, est avant tout l'expression de relations énonciatives « externes », c'est-à-dire l'expression de « prédications de facteurs » verbaux, et non celle de la relation nominale S-P. Il considère en effet uniquement comme « flexionnants » les types linguistiques qui ont recours, principalement ou exclusivement, à l'énoncé verbal comme type syntaxique et qui correspondent à ses trois derniers types (7-le sémitique, 8-l'indo-européen et 9- le caucasien). Parmi eux, les types 7 et 8 constituent le groupe des langues dites « supposantes », au sens où nous les avons définies plus haut dans l'analyse. En fonction de leur structure morphologique, Finck les décrit comme « flexionnant par la racine » (sémitique) ou « flexionnant par le radical » (indo-européen). On peut alors se demander dans quelle mesure la supposition s'exprime dans ces structures morphologiques, et si oui, de quelle façon. Nous avons défini ci-dessus la forme bi-articulée du mot indo-européen comme le reflet de la différence ontologique, de l'écart entre l'être et l'étant. Si donc la supposition en général est l'expression linguistique de la « différenciation ontologique », il nous faut alors supposer *a priori*, et nous attendre concrètement à une telle bifurcation morphologique de la forme du mot pour tous les formes linguistiques « supposantes » en ce sens précis. Dans les faits, on ne trouve une telle bifurcation postulée a priori que dans les trois types « supposants », même si elle se réalise concrètement de manière différente selon les cas. Dans le mot bantou, c'est le « caractère de classe » préfixé au radical du mot³⁵ qui correspond à la désinence indo-européenne et à la manière dont celle-ci pose les bases de cette double articulation obligatoirement présente dans la forme du mot. Dans les langues sémitiques le mot se décompose en une racine consonantique et en éléments qui la modifient, raison pour laquelle on dit de ce type linguistique qu'il est « flexionnant par la racine »³⁶. Cette racine sémitique est l'une des grandes merveilles du langage humain. A elle seule elle a permis la découverte de l'écriture alphabétique, qui à l'origine était purement consonantique, dans la mesure où la langue elle-même, tout en distinguant voyelles et consonnes selon le rôle qu'elles jouent dans l'élaboration des formes, avait déjà préparé l'analyse « phonologique » du corps du mot, analyse qui en fournit l'hypothèse pour cette forme d'écriture. Mais plus merveilleuse encore est cette racine en soi, si on l'observe dans

³⁵ Ex : ba-ntu « hommes », mu-ntu « homme »

³⁶ Ex : katab « (qqun) écrit/a écrit », katib « écrivain », kitab « livre », kutub « livres », maktub « lettre », maktab « école », kutubi « librairie », qui sont les formes arabo-égyptiennes de la racine k-t-b qui, vocalisée en verbe, signifie « écrire ».

son aspect conceptuel. Elle ne décrit « rien de représentable par l'intuition, mais plutôt quelque chose de purement conceptuel »³⁷. C'est une grandeur, dont Finck donne une définition apparemment inspirée par l'analyse de Locke sur l'essence de l' « idée » du triangle :

« *Tout comme il est impossible de se représenter clairement et précisément un triangle dont les angles ne seraient ni droits ni obliques et dont les côtés ne seraient ni égaux ni inégaux et qui serait à la fois cela et bien autre chose, l'arabe s'interdit de concrétiser un k-t-b qui ne décrive une représentation ébauchée ni par « katib » ni par « kitab » et cerne les deux, et bien autre chose »*³⁸.

La racine sémitique apparaît ainsi comme l'incarnation de la pure conceptualité, de la matérialisation de l'Idée, à l'instar du Dieu personnel des Sémites qui incarne la « plus haute Idée » (le *malista on*) de la philosophie grecque.

La racine, qui forme en quelque sorte le centre du mot sémitique et le circonscrit à la fois, est en elle-même inanalysable pour la conscience linguistique. En indo-européen, c'est au contraire l'autre pôle de la bifurcation du mot (la « désinence ») qui remplit la fonction de la « supposition » en une unité inanalysable. Ce qui caractérise la désinence indo-européenne, c'est qu'elle réunit en elle toutes les fonctions « supposantes » phonétiquement indistinctes, comme le mot *equ-os* (acc. pluriel), que l'on opposera au turc *at-lar-ı*, où *lar-* est la forme du pluriel et *-ı* celle de l'accusatif³⁹. Il résulte de ce « cumul des fonctions » dans la désinence indo-européenne qu'une fonction unique ne peut être isolée dans un phonème particulier : on ne trouve jamais de désinences de pluriel ou de génitif isolées, seulement une forme de génitif pluriel. La « variation formelle »⁴⁰, cette « réalisation d'une forme interne unique par l'intermédiaire de différentes formes externes »⁴¹, va, en indo-européen, bien au-delà de cette différenciation conditionnée par ce « cumul des fonctions ». La forme complexe montre qu'il existe de multiples variations à la règle. C'est le cas, en latin, des formes de génitif singulier telles que *deae dei regis domus eius*, ou des liens comme (*haec*) *domus bona est*, (*hic*) *scriba*

³⁷ Voir Finck, opus cit., p. 97

³⁸ Voir note précédente.

³⁹ De même dans les formes sémitiques comme l'arabo-égyptien *ti-ksar* « tu (homme) casses », *ti-ksar-ı* « tu (femme) casses », *ti-ksar-u* « vous cassez », *yi-ksar* « il casse », *yi-ksar-u* « ils cassent », Finck, opus cit., p.101.

⁴⁰ Comme la nomme E. Lewy dans son étude intitulée « Heimatsfrage », publiée dans *KZ*, n° 58, p. 7.

⁴¹ Il me semble, d'après le contexte, injustifié d'y voir, comme H.H. Schaefer, à la suite de Specht dans son ouvrage *Ursprung der idg. Deklination*, une dette de Lewy envers Meillet, sous prétexte que ce dernier fait référence à des « variétés de formes » comme caractéristiques de ces langues dans *Caractéristiques générales des langues indo-européennes*.

bonus est, où la congruence syntaxique trouve son expression la plus directe dans une non congruence de la forme phonétique. Dans cette perspective W. Bröcker distingue les langues « matérialistes », qui « associent leur fonction de signification à un matériel phonétique particulier », des langues « idéalistes », dans lesquelles la catégorie grammaticale s'est émancipée de cette liaison à des symboles phonétiques particuliers, et jouit ainsi d'une existence dans la pensée pure⁴². L'indo-européen représente certainement le cas le plus extrême de cet « idéalisme linguistique ». Le rapprochement de ce fait avec la tendance dominante de la « philosophie » et de la « science » européennes à l'abstraction à partir de ce qui se manifeste extérieurement, qui se dégrade en simple « apparence », est si évident qu'il n'est point besoin d'en parler. L'« immatérialité » des catégories grammaticales indo-européennes a un autre corollaire. Si l'on considère l'indo-européen en relation avec les autres grandes familles linguistiques (les « types fondamentaux » de Finck⁴³) on voit qu'il se « dégrade » d'un point de vue historique par rapport aux autres familles, en particulier à cause de l'extrême instabilité et fragilité de sa forme externe. Des phénomènes comme la racine sémitique trilittérale (ex : k-t-b), les préfixes de classe bantous, l'« agglutination » (juxtaposition agglutinante lâche) en ouralo-altaïque⁴⁴, le monosyllabisme indo-chinois, le dissyllabisme de la racine en polynésien-malais, sont des caractéristiques inaliénables et indissociables de ces familles linguistiques. La désinence du radical indo-européen montre, à l'inverse, une tendance à la volatilisation et devient peu à peu insaisissable, se « sublime » en nouvelles structures qui lui correspondent, certes, de manière logique (dans laquelle la fonction de supposition se perd peu à peu à cause de l'article, y compris les prédictions de facteurs au profit des prépositions) mais qui a abandonné les formes externes caractéristiques du type originel. La dissolution de la matérialisation phonétique des catégories grammaticales, qui a marqué dès l'origine l'indo-européen, s'élabore ainsi sur le fondement logico-ontologique du type, et avant tout sur la matérialisation de la différence ontologique. Les mots indo-européens et sémitiques sont, dès l'origine, construits sur le principe de la bifurcation. En indo-européen elle se fait par le radical et sa flexion, en sémitique par la racine et les éléments qui la modifient. Décrire le sémitique comme un type linguistique « à racine flexionnante » a, par analogie, fait définir l'indo-européen comme type « à radical

⁴² Cf. *Zeitschrift für romanische Philologie*, n° 63, pp. 380-81.

⁴³ Types qui sont également des types « excessifs », des formes extrêmes de réalisation des possibilités de constructions linguistiques.

⁴⁴ Construction de formes sud-caucasienne que Finck a baptisée « flexionnant en groupe ».

flexionnant », ce qui est, dans une certaine mesure, une erreur. La « racine flexionnante » sémitique ne recoupe la « flexion du radical » indo-européen ni dans sa forme matérielle ni dans ses fonctions. La flexion indo-européenne est la transformation de l'expression d'un concept en fonction de ses liens syntaxiques, par lesquels cette expression se tient dans l'énoncé, tandis que la racine sémitique, dans la mesure où elle est « racine flexionnante », participe essentiellement à la constitution d'une expression concrète de concept, issue d'une racine imaginaire, d'abord dans sa forme écrite. L'affinité des deux systèmes linguistiques tient en leur rapport avec la « différence ontologique ».

Dans les deux cas, il ne s'agit pas d'une bifurcation simple, comme en bantou, dont les « préfixes de classe » ont un caractère pronominal comparable à notre article⁴⁵. Dans les deux types flexionnants émerge un « entre-deux », entre pure conceptualité et pure objectivité, comme les deux pôles de la différence ontologique dans la langue ; il appartient, d'une certaine manière aux deux, mais ne représente ni une pure conceptualité (comme la racine sémitique) ni une pure objectivité (comme la désinence indo-européenne). C'est cet entre-deux qui constitue, d'une façon significative, les éléments de la formation des mots dans les deux types. Ces éléments se scindent à la racine en indo-européen⁴⁶, alors qu'en sémitique, si l'on a, à bon droit, nommé ce type « flexionnant par la racine » ils doivent être englobés dans le concept de « flexion », dans lequel la différence entre « *katib* »(écrivain) et « *kitab* » (écrit, livre) ne se distingue pas de celle qui existe entre « *kitab* » (livre) et « *kutub* » (livres) dans l'expression morphologique. Cela signifie qu'en sémitique, dans l'acte de supposition, du rapport entre le concept et la « chose » signifiée dans le *hic et nunc* de l'énoncé, se mêlent la précision de l'expression conceptuelle issue du relatif flottement de la racine inanalysable (k-t-b) et la signification concrète du mot ; en indo-européen, l'acte homogène de la supposition (dans la désinence inanalysable) fait pendant à l'expression conceptuelle divisée. C'est ainsi qu'au sein de la différence ontologique se dessine la même possibilité de décalage que Walter Bröcker et moi-même avons déjà remarquée dans notre article concernant la relation S-P dans l'énoncé⁴⁷ :

⁴⁵ Ainsi « *mu-ntu/ba-ntu* » se rapprocheraient du français « l'homme/les hommes », « la femme/les femmes » (/l-om/-/läs-om/, /la-fam/-/lä-fam/.

⁴⁶ *Scrib-ent-em/ scrip-tor-em* « à celui qui écrit »

⁴⁷ « Zur Wesensbestimmung des Satzes » (pour une définition essentielle de la phrase), in : *Forschungen und Fortschritte*, 1940, p. 356)

« (Le mot nomme quelque chose, mais l'énoncé dit quelque chose – nommer, c'est nommer quelque chose, mais dire est toujours « au sujet de »). L'objet du dire de la phrase, son « sujet premier » (protôn hypokeimenon) est l'étant dans son ensemble circonscrit dans une situation d'énonciation particulière, à laquelle appartient aussi le contexte dans tout discours cohérent. Ce sujet originel s'incarne aussi formellement dans les tournures impersonnelles de notre langue, comme, par exemple, « il pleut ». Ici point d'anomalie, point de forme secondaire étrange de la phrase, mais bien plutôt un énoncé originel à proprement parler. Par rapport au sujet originel les dénominations singulières apparaissent déjà comme des prédicats ; l'ultime et la plus haute prédication de l'énoncé réside cependant dans l'acte de détermination, c'est-à-dire dans l'exécution de la décision relative à l'importance, la valeur de ce qui est nommé dans l'énoncé en référence à ce qui se nomme ainsi. L'énoncé concret forme une unité indépendante en relation avec cette fonction de décision. (L'énoncé est constitué de « noms » ; le verbe lui-même est, en tant que « vocable », avant tout le nom d'un concept, au même titre que le substantif. Dans le schéma de phrase indo-européen, un premier substantif nomme le sujet qui doit dire « quelque chose de » et un deuxième désigne le prédicat, « sur lequel » le sujet doit dire quelque chose. Au sens strict, et à l'exception des « noms propres », chaque substantif nomme, désigne un prédicat, dit quelque chose de l'étant qui sera désigné par de tels substantifs).

Vis-à-vis du sujet originel, de l'« étant tout entier », toutes les dénominations apparaissent plus ou moins comme des prédicats, et les noms individuels pointent réciproquement vers des déterminations limitatives, attributs du sujet originel, et cela au cœur même de l'énoncé en tant que sujets (ainsi « es regnet »- « il pleut » = « Regen ist »- « pleuvoir est »). De même, toutes les phrases complexes peuvent ainsi, à partir d'une restriction du « il », être dérivées d'un « sujet originel » indéterminé. De ce double aspect ds nom, prédicat aussi bien qu'attribut du « protôn hypokeimenon », émergent les difficultés à fournir une définition satisfaisante de l'énoncé. Il en résulte finalement, et pour une bonne part, les différentes possibilités de formation des énoncés qui se réalisent dans les différents types de langues naturelles. »

Ainsi se meut la frontière Sujet-Prédicat dans la prédication de l'énoncé, selon la structuration logique de la langue, entre le pôle du « il » indéterminé, c'est-à-dire, d'après notre explication, de l'« étant tout entier » encore largement inarticulé, et de la pure « thèse » de

l'acte de décision concernant la valeur de ce qui s'exprime dans l'énoncé.⁴⁸ Dans notre interprétation de la « différence ontologique » dans les langues du monde, nous avons établi les correspondances suivantes : d'un côté, le pur ETRE, l'Idée de l'Idée (représentée par la racine sémitique, ou bien son idée), d'un autre le pur acte de supposition, de l'individuation, du *hic* et du *nunc*, deux cas limites dans lesquels l' « être », et *a fortiori* l' « étant », se manifeste dans la structure morphologique de l'énoncé. De là trois remarques s'imposent. D'après Humboldt, la langue est à l'origine *énergéïa*, et doit se comprendre comme telle. Mais la forme logique de la langue comme *énergéïa* est l'énoncé. De l'énoncé *in actu* émergent les langues naturelles en tant que formes morphologiques. Elles produisent ce précipité comme un *ergon*.⁴⁹ L'énoncé idéal renferme toutes les possibilités de formation linguistique et, de là, le système tout entier, présent dans la dispersion de ses variétés dans les langues concrètes. C'est aussi pour cette raison que toute tentative visant à donner une définition satisfaisante de la phrase à partir d'énoncés existants est vouée à l'échec. En rapport avec cela nous retrouvons, dans notre cas, la variabilité de la relation S-P dans les possibilités d'articulation logique de l'énoncé idéal telle qu'elle se montre dans l'énoncé particulier, variation de la « différence ontologique » dans la morphologie du mot, pourtant répartie dans différents types linguistiques. De là se fait jour un renversement particulier dans le rapport de l'acte (prédication ou supposition) et de ce qui est affecté par lui (sujet ou « *suppositum* » de la supposition), rapport duquel est issue la constitution de la formation des langues.

Dire, c'est « dire quelque chose au sujet de », tandis que nommer c'est « nommer quelque chose », comme nous l'avons vu précédemment. Dans la structure de l' « en-tant-que » de la supposition (*dictio supponens pro re*), ce « nommer quelque chose » doit s'entendre comme « nommer (*dictio*) quelque chose (*res*) en tant que quelque chose », ou encore « désigner (*dictio*) quelque chose (*res*) par l'intermédiaire de quelque chose ». La structure de l' « en-tant-que » est tout à la fois la prédication (dire quelque chose de ou par quelque chose, c'est-

⁴⁸ Même si le prédicat se réduit à la « thèse », la prédication conserve néanmoins la « structure de l'en-tant-que » de « ce-qui-exprime-quelque-chose-en-tant-que-quelque-chose ». L' « en-tant-que » s'identifie dans ce cas avec la « qualité » de la « thèse », la « modalité » en tant que « qualification de l'assertion (possibilité, réalité, etc) ou en tant que souhait, ordre, question, etc.

⁴⁹ Bien entendu le texte (littéraire ou non) est aussi un *ergon* de l'énoncé *in actu*. Dans l'énoncé *in vetu*, « langue » et « parole » ne sont pas encore distinctes. Cela prouve bien que l'énoncé est la forme fondamentale de la langue. (« langue » et « parole » sont en français dans le texte, NdT)

à-dire « faire paraître quelque chose en tant que quelque chose »)⁵⁰ et la supposition. Mais dans la supposition réelle en acte (*aktuelle*), la « relation-en-tant-que » de la prédication s'inverse, dans la mesure où la supposition présuppose le résultat en acte de la prédication (ex : l'/homme/ est blanc) comme déjà accompli et, à l'inverse, désigne donc par le prédicat établi la « chose », l'objet du monde (l'/homme/ blanc)⁵¹. La supposition transforme la généralité de l' « être » conceptuel en un « étant », elle fait apparaître un « étant dans son être », par opposition à la prédication qui exprime l' « être d'un étant ». Selon notre formulation citée ci-dessus, le substantif supposé est ainsi, en tant que sujet de l'énoncé, attribut du « sujet originel » (qui se trouve rarement en dehors de l'énoncé articulé), le suppose ; mais cependant, la détermination attributive paraît dans l'énoncé comme renversement d'une relation conceptuelle à laquelle il est expressément subordonné : « un homme bon » est affirmation de la relation conceptuelle « bonté-homme », tandis que « un homme est bon » exprime la relation « homme-bonté »⁵².

Le point de départ de nos remarques était le rapport à la « différence ontologique » de la « racine flexionnante » sémitique d'une part, qui remplit la signification abstraite de la racine d'un contenu en général concret, et, d'autre part, du « radical flexionnant » indo-européen qui, grâce à la désinence, est un reflet sans intermédiaire de la « supposition » du mot dans l'énoncé réel. La racine sémitique incarne le pur ETRE, l' « idée de l'idée », alors que la désinence indo-européenne représente l'acte de « supposition » et, de ce fait, la « différenciation ontologique » en tant qu'acte. Cela nous fournit un fil conducteur dans l'analyse logico-ontologique de la structure de l'énoncé indo-européen, dans lequel la différence ontologique en acte – c'est-à-dire la « différenciation ontologique »- s'incarne également dans le verbe « être ».

Ce dernier est aussi remarquable que la racine sémitique. Autour de ce verbe tourne la pensée philosophique depuis les Grecs. Il n'a d'équivalent nulle part, y compris dans les autres types « supposants ». Même une langue aussi phonétiquement analytique que le français l'a conservé dans ses traits caractéristiques – le russe l'a quant à lui abandonné ! On peut le définir dans sa singularité d'une manière absolue et relative, absolue dans la situation, qui

⁵⁰ Voir ci-dessus, p.4.

⁵¹ En allemand, la remarque est plus claire dans la mesure où l'adjectif qualificatif précède toujours le substantif. Les deux exemples donnés sont, en allemand, respectivement « *der /Mann/ ist weiss* » et « *der weisse /Mann/* ».

⁵² Ceci est de la plus grande importance pour la syntaxe de l'énoncé dans l' « indifférence ontologique », dont nous traiterons plus loin.

l'absorbe dans le système morpho-syntaxique indo-européen et d'une manière relative par rapport aux moyens d'expression des types linguistiques qui lui sont logiquement comparables.

Le verbe *és-ti/s-énti* (est/sont) appartient à cette stratification très ancienne des verbes indo-européens qui dérivent leur forme directement de la « racine » et, de là, s'est soumis à une alternance vocalique entre singulier et pluriel (également au duel), qui a donné naissance à des formes particulièrement irrégulières. Ce type est attesté dans les plus anciennes strates linguistiques du grec ou du vieil-indien, bien qu'à l'état de trace. Jusqu'à aujourd'hui en allemand, le binôme *ist/sind*⁵³ ne s'est que fort peu écarté phonétiquement de sa forme la plus ancienne. C'est pourquoi ce verbe est, dès l'origine, singulièrement déficient. En tant que tel il doit être complété par des formes issues d'autres racines, en particulier *bhu-* (latin *fui*, slave *by-ti* « être », etc), mais aussi le germanique *ves-* (war, gewesen, das Wesen, abwesend = latin *ab-s-ent-*), *vert-* (gotique « *wairpan* », parfait de *wisan* « être »), et *sta-* « tenir » (en irlandais, en roman, mais aussi le latin *existo* et, dans son aspect perfectif le grec *estè* et le slave *sta-ti* « être »). En germanique la racine *(e)s-* a été limitée à l'indicatif et au conjonctif présent ; en haut-allemand le radical du conjonctif est alors *s-i* (latin *s-i-mus*) sous l'influence de l'alémanique en provenance du Sud-Ouest et que l'on retrouve à l'impératif, l'infinitif et au participe (*sei !, sein, seiend*) ; en alémanique, également, on trouve ainsi *ge-si(n)* au lieu de *gewesen*, influence dont le bas-allemand semble exclu.

Le verbe *es-ti* est donc un « verbe-racine » et possède, à ce titre, les aspects duratifs du radical du présent, abstraction faite de la marche objective du temps et du changement temporel (aspect qui dans le système des temps des Stoïciens se nomme *paratatikos chronos*, l'« extension » d'un point de vue temporel, la durée⁵⁴) si exclusivement que d'autres formes,

⁵³ L'allemand « *sind* » provient de *senti*, un enclitique atone, dont l'absence de ton s'explique, comme en grec, par sa fonction de « copule ».

⁵⁴ Le système des temps stoïciens, auquel se rattache finalement notre nomenclature grammaticale, est analysé pour la première fois dans la Dissertation de Rostock de Hans-Erich Müller intitulée *Die Prinzipien der stoischen Grammatik* (1943) et défini dans sa motivation, grâce à laquelle ce système s'ordonne dans la pensée générale des Stoïciens antiques. Celle-ci dégage une « trichotomie », dans laquelle la situation d'indifférence par rapport à un binôme oppositionnel se présente sous forme de tiers ; par ex., d'un point de vue éthique, le bien, le mal et ce qui est, de ce point de vue, indifférent, *adiaphoros*. Il en est de même pour les genres nominaux, que les Stoïciens définissent comme masculin, féminin ou neutre (« rien des deux autres », c'est-à-dire « neutre » dans cette relation). Il en est ainsi des noms désignant les trois genres d'action principale (comme l'on dit en grammaire moderne) du verbe grec, (*chronos*) *paratatikos*, (imparfait) *syntelestikos* (parfait) et *aoristikos*, (indéfini), on voit qu'il y a opposition entre duratif (sans clôture) et accompli, complétude et clôture, exprimées par le radical « étendu » du « présent » et le radical redoublé du parfait, entre lesquels l'aoriste, le plus simple morphologiquement, représente l'action du procès pure et simple qui n'est ni « éloignée » dans la durée ni vue comme « ayant atteint son *telos* ». Les accents slaves, quant à eux, se placent d'une toute autre manière dans le système des genres d'action. Mais ce que nous comprenons avant tout sous le vocable « temps » (passé, présent,

même si elles la précèdent, ne semblent pas être originelles. Le processus ou l'état, vus comme « extensions » se matérialisent selon la règle par des suffixes qui « étendent » la racine, ou par des infixes. Cette fonction matérialisante et phonético-syntaxique de l'extension de la racine est, dans les classes du présent formées avec infixe, particulièrement visible, comme le montrent quelques formes de la 7^{ème} classe en vieil-indien ; ainsi : *bhi-na-t-i* « il coupe », *bhi-n-d-ànti* = *findunt*, « ils trouvent », sont tous deux issus de la racine *bhid*. Ce sont des « formes d'extension », selon l'acception que lui a donnée Heinrich Schröder dans le domaine de la formation des mots en germanique. A côté de cela, la racine nue a pour fonction, en tant que verbe, de présenter un « genre d'action » aoristique, que Meillet désigne par l'expression « action pure et simple ». L'exception à la règle concerne quelques très anciennes racines, qui ont produit des formes, comme *ed-* « manger » (au sens de mâcher, mastiquer) dont le participe est *d-ent* (« dent »), ou *ei* « aller », de même que notre *es*-⁵⁵. Mais, même dans ce groupe, *es-* se distingue en ce qu'il est doté d'un sens abstrait sans aucun arrière-plan clairement concret, grâce à quoi il se différencie des autres racines que l'on rencontre par ailleurs au sens d' « être » qui le complètent et parmi lesquelles *bhu*-⁵⁶ signifie « apparaître » ou, selon d'autres acceptions « être, s'éveiller », *res-* « habiter », *sta-* « se tenir debout », *werden* « se tourner, verti » en germanique, *gene-* (gr. *gignomai*, *gene-sis*) « être produit, engendrer ». On peut ainsi remarquer que, depuis la nuit des temps, il y a en indo-européen un verbe qui, pour autant que l'on sache, possède le sens premier de la pure prédication, du « dire de l'ETRE, de « ce qui se laisse paraître en tant que quelque chose (dans le discours) »⁵⁷.

futur, en grec *enestôs*, *parôchèmenos* et *mellôn*) est examiné dès la ligne 2 en liaison avec ces « genres d'action ». Les déterminations temporelles en grammaire sont des raccourcis de ces binômes stoïciens ; par ex : *paratatikos evestôs* = « *praesens* », *paratatikos parôchèmenos* = « *imperfectum* », *aoristos* = « *aoristus* », etc. Nous avons également hérité d'une autre trichotomie stoïcienne pour les « *genera verbi* » (genres des verbes) : *activum*, *passivum* et *neutrum*. Les termes usuels (*activum*, *passivum* et *medium*) sont en revanche aristotéliens ou péripapéticiens. Aristote parle également de *metaxu* (« entre-deux ») pour le neutre nominal ! La trichotomie aristotélienne (ou péripapéticienne) qui ajoute la *mesotês* (« moyenne », « médiété ») au binôme oppositionnel, se distingue essentiellement et concrètement de la trichotomie stoïcienne, en ce que cette dernière se caractérise comme « logique », ce qui cadre bien avec la place de choix qu'accorde à la logique le système stoïcien antique, tandis que, chez Aristote, le « *medium* » est « réel », « concret ». Il reste beaucoup à dire des influences stoïciennes et péripapéticiennes dans la grammaire grecque. Du reste, une telle remarque implique que nous nous mouvons dans les rails de la logique stoïcienne avec notre concept d' « indifférence ontologique », à côté d'une « différence » correspondante.

⁵⁵ Pour ce groupe, voir la dissertation d'A. Bloch, *Zur Geschichte einiger suppletiver verba im Griechischen*, Bâle (1940).

⁵⁶ Selon Specht, *K.Z.* n°59, p.58 sq.

⁵⁷ Le célèbre traité de Meillet « La phrase nominale en indo-européen » (*MSL*, XIV, 1 seq.) dont les vues générales sont caractéristiques du psychologisme évolutionniste nivélateur de l'époque darwinienne, serait à réécrire complètement. Le sens fondamental d' « exister » qu'il attribue au verbe *esti* est, dans tous les cas, une pure vue de l'esprit.

L'abstraction du sens fondamental du verbe se renforcera d'autant plus que la seule dérivation nominale, ancienne et attestée, de la racine *es-*, la seule forme déjà présente dans la langue d'origine à côté du très défectif *esti*, est un participe présent ou bien une forme issue de ce dernier au sens de « vrai », représenté, d'un côté, par le saxon *sod* (angl. « *sooth* ») ou le vieux-norrois *sannR* et, d'un autre, par le gotique *sunjis*, le vieil-indien *satyàh*, l'avestique *heidya*, le vieux-persan *hasiya* (de : **s-ont-* ou bien **s-nt-ios*), et qui forme la contrepartie « abstraite » du concret « *d-ent, d-nt-, (o)dont-* « dent ». « Vérité » est ainsi, en indo-européen, la fonction de la prédication en EST⁵⁸.

De quelle situation fondamentale cette conception indo-européenne de la VERITE, en tant qu'elle est contenue dans la structure de l' « en-tant-que » de la prédication, est-elle issue ? Je crois qu'elle représente le pendant « abstrait », extrait et formé à l'origine à partir de l'acte de prédication lui-même, d'une conception de la vérité comme « *aléthéia* », que l'on trouverait également, en tant que manifestation de l' « apparaître », dans les formes de la racine *es-* complétées par *bhu-*, si l'interprétation que donne Specht de *eph(F)e* (de *chrysothronos èôs*) comme ancienne forme de singulier de la racine de l'aoriste *ephu* (qui l'apparenterait au substantif résultatif *pha(F)os, phôs* « lumière ») se confirme, ce qui reste encore à démontrer. La structure de l'en-tant-que de la prédication (= l' « être ainsi ») s'exprime dans de nombreuses langues à l'aide de pronoms démonstratifs ou anaphoriques ; ainsi en sémitique⁵⁹, l'arabe *Zaidun huva galibun* « Z. est vainqueur » (lit. « Z. il vainqueur »), l'hébreu *Iahue hu ha eholim* « J. est le vrai Dieu », ou bien le chinois *shi* (« être ainsi ») dans *ta shi zhoungguo jen* « il est chinois » (lit. « Homme de l'empire du milieu »)⁶⁰. Il s'agit là d'un genre de matérialisation naturelle de la prédication, qui se construit toujours à partir d'éléments nouveaux et qui s'insinue dans le discours quotidien dans nos énoncés allemands en « est »⁶¹. C'est le cas, pour une prédication semblable, d'un pronom interrogatif indo-européen issu d'un radical formé sur la racine *s-*⁶². Le verbe **és-ti/ s-énti* doit-il donc représenter la

⁵⁸ Que la « vérité » se construise en I.E. en tant qu' « adjectif de relation » est un processus tout à fait normal ; en tant qu' « *abstractum* » la substantification sert ainsi au féminin ou au neutre (ind. *Satyam* et gotique *sunja*). J'ai déjà montré, dans un article paru dans le *Zeitschrift für slav. Philologie X*, n°351 sqq, qu'il manquait à l'origine en I.E. le concept de « milieu », et que c'est pour cette raison qu'il se traduit par une expression adjectivale définissant ce « milieu » (**medhios*, d'où *medius*) ; il en est de même pour tous les concepts de relation. Sur la fonction contrastive du suffixe *-ios* (« ainsi... et non pas... »), cf. Specht in *KZ* n°62, p. 217 sqq ou encore « Der Ursprung der idg. Deklination », p. 124 ff.

⁵⁹ Brockelmann, *Grundriss II*, p.103 sqq.

⁶⁰ Voir Finck, *Haupttypen*, opus cit., p. 13.

⁶¹ Ex : « *der Karl, der ist fein raus* » (lit. « le Karl, qui n'a rien compris »).

⁶² Masc. **so*, fém. **sa* (grec *o, è*, gotique *sa, so*).

verbalisation de ce pronom⁶³, à partir de formes telles que **ei-ti/ i-énti* (de la racine *e-i*) ou **éd-s-ti/ d-énti* (de la racine *e-d* ?). Une telle étymologie décrirait parfaitement le sens et la fonction particuliers de l'indo-européen *esti*. Dans ce verbe l'indo-européen relie, respectivement, le sens d' « existence » (le « fait d'être ») et d' « être-vrai » à ceux de la prédication du « être-ce-qui » (essence) et de l'« être-ainsi » (accident). Cela embrasse, à tous niveaux, ce verbe central de type indo-européen de telle sorte que, relié à une UNITE, dans le domaine entier de l'ETRE, comme ce dernier dans le domaine du « transcendantal », chaque « être » particulier se déploie expressément derrière des concepts tels que l'*ens* (*on* en gr.), le *verum* (*alèthes*), le *bonum* (*agathon*) et l'*unum* (*én*) issus de la philosophie antique et médiévale. De ce seul verbe sont issus les concepts d'*ontôs on*, du « vrai » et en même temps de l'ETRE le plus haut. Ce verbe comble l'écart de la différence ontologique que l'on trouve bifurquée dans la structure de la supposition de la forme du mot indo-européen, de même qu'il relie les formes disjointes d' « énoncés nominaux » et « verbaux ».

Le caractère « syn-thétique » de la copule reliant l'énoncé, comme les formes d'énoncé, dans l'unité de la thèse, se montre d'une manière particulièrement claire si l'on compare les énoncés indo-européen en « est » et la syntaxe bantoue se déployant dans la pure structure d'identité⁶⁴ ;

Ex : «*mu-ntu uzo mu-bi* (lit. « homme-cet-mauvais ») = « cet homme est mauvais »

«*mu-ntu uzo mu-bi a-ti* » (lit. « homme-cet-mauvais-il dit ») = ce mauvais homme dit ».

En fonction de cette jonction lâche des déterminations au sujet de l'énoncé, ce type-là se nomme également « enchaînement ouvert » dans la typologie empirique des langues agglutinantes.

Dans les types linguistiques, dans lesquels domine dans la syntaxe la « relation externe » (qu'il s'agisse seulement d'un pur énoncé verbal⁶⁵ ou bien d'une construction plus nominale),

⁶³ Le pronom se retrouve tout entier dans la désinence casuelle du nominatif singulier (cf. *ekuo-s* « cheval ») comme Bopp l'a déjà entrevu.

⁶⁴ Cf. Finck, *Haupttypen*, opus cit., p. 63.

⁶⁵ Mettre dans le même sac le verbe de l'existence dans l'« indifférence ontologique » et celui de la structure de l'énoncé verbal est un procédé temporaire et sommaire qui trouve sa seule justification dans son rapport avec le concept I.E. de l'« être ». Le chinois *wo yo dzian*, le turc *param var* et le géorgien *me m-a-k'-vs p'uli* reflètent, chacun à sa manière propre, la forme d'énoncé et de pensée de leur types linguistiques respectifs. Le géorgien « avoir » est un avoir marqué par la disponibilité : « pour moi est l'argent là ». C'est pourquoi l'« avoir » d'un chien s'exprimera différemment de l'« avoir » d'un objet inanimé. Il est clair, également, que

on trouve, d'une manière plus ou moins claire, à la place de notre EST identifiant-supposant, un verbe d'EXISTENCE ou un groupe de verbes affirmant ou niant l'existence. Il s'agit là d'un fait qu'à ma connaissance on n'avait pas encore relevé, bien qu'il s'agisse là d'un trait fondamental de la pensée, comme l'on peut faire, par exemple, une lecture de la spéculation philosophique chinoise dans son rapport avec la pensée gréco-occidentale.⁶⁶

La forme de vérité de ce mode de pensée se laisse appréhender dans la transformation de la formule leibnizienne *inesse qua idem esse* en un *inesse qua co-existere*. En vieux-chinois classique, ce couple notionnel *yo/wu*⁶⁷, autour duquel tourne la spéculation de Lao Tse, le plus profond penseur du cercle culturel chinois, est semblable à la pensée philosophique grecque

cette forme de pensée se range entre l'I.E. (le JE subjectif) et le chinois (pour objectif), ce qui correspond au caractère de la forme verbale de ce type, que nous décrirons à grands traits plus tard. En liaison avec cela existe en outre un rapport particulier avec le TEMPS, qui nécessiterait à lui seul une étude séparée. L'article intitulé « Ist das idg. Perfektum nominalen Ursprungs », paru dans *KZ*, n°64, pp. 42 sqq, qui traite de cette question d'une manière concrète, ne pouvait aboutir à aucune solution, parce qu'il me manquait alors, en somme, l'« horizon » de la présente problématique. Cet horizon est donné, si l'on accepte de poser la question à partir de la forme « interne » de la langue, dans la structure interne de la conceptualité de l'ETRE, qui se dissimule dans la synthèse uniformisante du EST de notre langue, et qui se dévoile pourtant sous des références variées dans la structure morphologique du verbe ainsi que dans la syntaxe. De là il s'ensuit que ce type linguistique (géorgien) est morphologiquement le plus riche et syntaxiquement le plus complexe. Du fait qu'on lui attribue une construction verbale « passivante », comme c'est l'usage depuis les travaux innovateurs de Schuchacht (« über den passiven Charakter des Transitivs in den kaukasischen Sprachen », Wiener Sitz. Ber. (1893 I), et comme je l'ai moi-même fait, la problématique interne du verbe de ces langues s'est davantage obscurcie qu'éclairée.

⁶⁶ Comparée à notre mode de pensée, il y a dans la pensée chinoise une « mise en perspective » particulière. Ce procédé a été, dans le principe et en tant que pure manifestation linguistique, décelé en premier par Ernst Lewy, ainsi que la façon dont les différentes relations grammaticales dans différents types linguistiques doivent recevoir une forme d'expression proportionnellement différente. J'avais eu recours à l'axiome de Lewy dans l'article sur les énoncés au parfait, paru dans *KZ* n°64, concernant la relation réciproque du parfait en vieil-arménien et en vieux-géorgien, mais cela reste assez peu clair à mes yeux, dans la mesure où le décalage de l'expression a été mise sur le compte de la « forme externe », par opposition à une « forme interne » identique (le « parfait » en tant que tel). En réalité il s'agit du système comme totalité, et cela signifie avant tout que le mode de pensée se « décale ». C'est évident en chinois, dont le mode de pensée est radicalement autre. En lieu et place de la « para-doxie » en tant qu'« abstraction » issue de la doxa, de l'« apparent », de l'opinion commune, qui caractérise chez nous la pensée philosophique, et ce, consciemment et expressément, depuis Héraclite et Parménide, désigner par la « négation » (ou la relative privation) s'achemine vers l'expression du plus haut degré de l'« ontôs on » qui rejoint la pensée philosophique et l'action philosophiquement déterminée. Ainsi : le « faire dans lequel il n'y a aucun faire » (*wé wu wé*), « l'affairement dans lequel ne se trouve aucun affairement » (*shi wu shi*), « le plaisir dans lequel il n'y a aucun plaisir (vulgaire) » (*we wu we*), « le vouloir du non-vouloir (en tant que désir) » (*yü bu yü*), « l'apprendre du non-apprendre (au sens usuel) » (*hsüe bu hsüe*), « le savoir du non-savoir (au sens habituel) » (*zhi bu zhi*). Un tel enseignement ne peut se saisir en mots (pour autant qu'ils sont pris dans leur sens courant) : « non-enseignement discursif » (*bu gén zhi djian*).

La « réflexion », le retour de l'esprit et de ses fonctions sur lui-même (*noësis noëseôs*), la seconde caractéristique formelle de la philosophie occidentale, comme en partie chez nous, s'exprime en tant que « duplication » linguistique, liée ici à la négation (cf. ex.) Ainsi s'unifient les deux signes formels de notre pensée philosophique, en tant que « réflexion paradoxale » ou « paradoxie réflexive ».

La pensée chinoise, étant donné qu'elle se meut dans l'« indifférence ontologique », est en général « adirétique », ce qui est visible dans les passages précités. Ce qui chez nous est distinct demeure ici uni : théorie et praxis, impératif logique et éthique, connaissance rationnelle et intuitive, « ratio » et « divinitio », mathématique et mantique. Le savoir et la croyance, le monde (le « ciel ») et Dieu ne sont pas distincts.

⁶⁷ Dans la transcription pékinoise moderne.

depuis Parménide et l'ETRE. Si l'on traduit les deux termes de ce binôme par « être » et « non-être », comme le fait le traducteur de Lao Tse, nous produisons une apparence d'identité dans laquelle ce qui a vraiment du sens est immergé ou recouvert. Outre que l'ETRE et le NEANT sont, dès l'origine, liés dans la langue dans une opposition réciproque, on rencontre ici une différence significative par rapport à notre formation de concepts : en toute « logique » l'affirmation précède la négation, l' « antithèse » suppose une « thèse », de laquelle elle est antithèse ; dans l' « ontique » de l' « existence » le NEANT précède le QUELQUE CHOSE⁶⁸, du moins pris en soi et pour soi, puis relativement, dans le système de l'unité des contraires ; comme il le développe au chapitre deux, les deux s'exigent l'un l'autre (« Etre et Néant l'un l'autre se génèrent »).

Le chinois *yo*, pris comme un verbe, signifie à la fois « être (présent, existant) » et « avoir » (« être-là, da-sein ») ; *wu* est donc sa contrepartie. Examinons tout d'abord trois types d'énoncés :

- « *wo (je) yo tjian (argent)* » signifie indifféremment « j'ai de l'argent » ou « près de moi il y a de l'argent » ; *yo* définit le « être-là » ; il est précédé du « *wo* » du Dasein (en tant que *subjectum*, *hypokeimenon*, au sens d'une relation « externe », spatiale), qui est aussi le « pourquoi-être-là ». Dans ce cas, nous pouvons en faire le « sujet » de l'énoncé ;
- si l'on veut appliquer la notion de « sujet » à l'énoncé chinois, encore faut-il que ce sujet soit plus fortement en relation que ce dont nous avons l'habitude : « (*shang-hsi*) *Djan_cheng (hsian) yo i ge lao po-dzi* » : « (A Changzi) dans le chef-lieu de Zhaocheng il y avait une vieille femme »⁶⁹. Il existe plusieurs possibilités de combinaisons individuelles, et l'on se convaincra de l'élasticité de la fonction de sujet dans la phrase chinoise, car les trois notions de lieu précédant *yo* peuvent tenir lieu de sujet, soit seules, soit dans n'importe quelle combinaison (1+2, 2+3, 1+2+3) ;
- mais on pourrait enlever tous les sujets, et nous aurions alors l'amorce typique d'un conte de fées : « *yo i ge lao po-dzi* », « il y avait une fois une vieille femme ». Là, le verbe chinois, en tant que pure expression conceptuelle temporairement accomplie, est indifférent et pourrait aussi bien signifier « il y a une vieille femme », ce qui correspondrait à « en soi et en ce lieu il y a » ;

⁶⁸ Voir Lao Tse, ch. 40 « les choses proviennent de l'être, l'être est issu du néant ».

⁶⁹ Les mots entre parenthèses pourraient manquer sans changer quoi que ce soit à la construction de l'énoncé.

L'énoncé chinois se passe, certes, de notre structure S-P selon l'enchaînement de la maxime leibnizienne qui, comme nous l'avons vu, est une « structure de la mêmeté », bien qu'elle ne soit pas « vide » (« je-ayant l'argent » ou « la vieille femme étant là »). Mais si l'on prend le concept de « *subjectum* » (*hypokeimenon*) dans son sens originel de « substrat » ou de « fondement » de la relation exprimée dans l'énoncé, alors la notion de sujet grammatical s'applique aussi à l'énoncé chinois, dans lequel, à côté de notre « Je-sujet », les déterminations de lieu et de temps deviennent sujets grammaticaux.

Ceci appelle une série de remarques :

- dans le premier énoncé le sujet *wo* est équivoque, car il est le « je » sujet d' « avoir » et « substrat » du « être-là », ambiguïté qui n'apparaît qu'en traduction mais qui n'existe pas en chinois ;
- le chinois dit aussi « Zhaocheng avait une vieille femme » ; pour nous, la « vieille femme », en tant qu' « ayant cette résidence » pourrait être le sujet d'une telle relation d' « avoir », comme cela s'est produit pour le latin *habito* ;
- le troisième énoncé commençant par *yo* est l'équivalent chinois de notre tournure impersonnelle en tant qu'il s'agit d'une relation « d'être-là » établie sans intermédiaire dans l' « étant dans sa totalité »⁷⁰. Il s'agit là de la forme chinoise d' « énoncé sans sujet », dans lequel, comme dans nos tournures en « il », le sujet de l'énoncé coïncide avec le « sujet originel » ou bien, pour le dire d'une autre manière, que ce sujet originel n'est pas limité par des définitions. Au couple chinois *yo/wu* correspond en turc le binôme *rar/yok*, dont le turc ottoman est un exemple concret d'une syntaxe dite « sous-ordonnante ».⁷¹

Le chinois, que Finck définit comme « isolant par la racine »⁷², et le turc concordent en ce que leur syntaxe est basée sur la disposition des mots, l'agencement des éléments de l'énoncé, l' « ordre des mots ». Dans les deux types le terme qui définit se place toujours avant ce qui est défini dans la relation attributive, et le « sujet » avant le « prédicat » dans la relation prédicative⁷³. Dans les deux types le discours se déroule dans l' « indifférence ontologique », qui transparaît et se réalise de la manière la plus radicale en chinois

⁷⁰ C'est-à-dire « il pleut », voir plus haut.

⁷¹ Voir Finck, opus cit., chap. 5.

⁷² Mais on pourrait tout aussi bien parler de « regroupement par la racine », d'après la manière dont les monosyllabes invariables sont liés l'un à l'autre dans la phrase (ici le mot « racine » est, bien entendu, une métaphore et décrit le monosyllabe chinois invariable en tant que tel).

⁷³ En chinois *kung tai* = « la tour vide », *tai kung* « la tour est vide ».

classique. Déjà Humboldt voyait d'une part dans le sanskrit, et, d'autre part, dans le chinois, deux extrêmes, deux pôles opposés entre lesquels se logent toutes les possibilités syntaxiques du langage humain :

*« De cette manière le chinois et le sanskrit forment deux repères extrêmes dans l'ensemble des aires linguistiques connues, et il n'y a pas là de ressemblance dans leur développement mental, mais bien plutôt une conséquence interne et d'une réalisation parfaite de leur système linguistique. Les langues sémitiques ne forment pas un groupe à part. Leur tendance à la flexion les classe dans le même groupe que celui du sanskrit. Cela permet de disposer toutes les langues entre ces deux extrêmes, car toutes doivent se rapprocher soit du dépouillement des mots chinois de par leurs relations grammaticales, soit du solide rattachement des sons descripteurs à ce qui est décrit ».*⁷⁴

Les définitions humboldtiennes de « flexion » et d' « isolation », de même que le dépouillement des mots de leurs relations grammaticales sont purement morphologiques⁷⁵. Nous pouvons à présent la remplacer par un point de vue plus discriminant. Le monosyllabe en chinois classique est, comme la racine sémitique, une pure expression conceptuelle inanalysable, mais qui se déploie dans une « indifférence ontologique », de telle sorte qu'elle n'a plus besoin d'une explicitation dans l'énoncé (une « supposition »). Ce monosyllabe est en complète opposition avec les trois types « supposants », et en particulier avec le mot indo-européen ancien, qui présente dans sa forme une

⁷⁴ « Über die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaus », §24, p. 326.

⁷⁵ Humboldt distingue quatre types linguistiques fondamentaux : outre le chinois grammaticalement « sans formes » (« isolant » morphologiquement le sens du mot), il y a les langues « à flexion » (qui, du point de vue de la disposition à un développement spirituel, forment un type parfait, le seul « véridique »), les langues « agglutinantes » (dénommées « sous-ordonnantes » chez Finck) et les langues « englobantes » (dont le foyer est en Amérique et dont le paradigme est le mexicain pour Humboldt et le groenlandais chez Finck). Chez Franz Misteli (« Charakteristik der hauptsächlichsten Typen des Sprachbaus », révision de 1893 de l'ouvrage du même nom publié à Berlin chez Steintal en 1861), le type « isolant » se divise en « isolant par la racine » (le chinois) et « isolant par le radical » (le malais), auxquels il faut rajouter le type « juxtaposant ». Finck, qui dans l'ensemble suit le schéma de Misteli tout en cherchant, comme avant lui l'Irlandais James Byrne, à donner une assise psychologique à son système à partir d'une dérivation du tempérament des « races » humaines, enrichit le nombre des types fondamentaux de Misteli et, en séparant le sémitique de l'indo-européen en en faisant respectivement des langues « flexionnante par la racine » et « flexionnante par le radical », introduit pour la première fois le géorgien en tant que langue « flexionnante par groupe ». Cette dérivation logique n'exclut pas le « psychologisme » de Finck mais le complète (voir *Der deutsche Sprachbau als Ausdruck der deutschen Weltanschauung*, Marbourg, 1899, ainsi que *Die Klassifikation der Sprachen*, Marbourg, 1901). Cette dérivation est du reste complètement indépendante de ce « psychologisme » et n'a avec lui rien de commun, si ce n'est que, dans les deux cas, ce système n'est confirmé que par l'implantation géographique des langues. L'importance capitale de la géographie des langues, y compris pour la cohérence de leur formation interne, se prouve par de nombreux détails. Une géographie linguistique « phonologique » du monde, qui doit correspondre à une géographie « logique », se dessine déjà dans les dernières publications posthumes de Troubetzkoï dans ses premières esquisses.

« supposition » qui s'exprime obligatoirement par la désinence de même qu'une articulation de l'expression conceptuelle représentée par le radical (dans la racine ou ses éléments dérivés). Le mot turc, ou bien la « racine » de ce mot, peut, contrairement au chinois, admettre aussi bien des « suffixes » dérivants que supposants, ainsi que des « désinences ». Cependant, le chinois est d'une certaine manière plus proche de l'indo-européen que ne l'est le turc. Cela se voit si l'on compare l'énoncé d'existence » en turc et en chinois. En chinois « j'ai de l'argent » se dit *wo yo djian*, alors qu'en turc on le traduit par *param rar* (lit. *-m* « mon », *para* « argent » est « existant ») « l'être existant de mon argent ». L'énoncé turc est unidimensionnel. Tous les énoncés turcs se décomposent en une simple séquence de pures dénominations, séries dans lesquelles les éléments qui la composent s'incluent logiquement. Ce qui précède est, selon le cas, la définition de ce qui suit. Ainsi, dans la première phrase du récit donnée comme exemple par Finck :

« (*hoca Nasreddin*) *efendi-nin bir kuzu-su rar imis* », « le maître (Nasreddin) avait un agneau » renferme la séquence suivante : « du maître (Nasreddin) l'existence passée d'un agneau ».

Un énoncé tel que « *bu kriz güzel dir* », traduisible mot pour mot par le latin « *haec pella pulchra est* » dit, littéralement en fonction de sa structure syntaxique, « de cette jeune fille l'existence de la beauté ». ⁷⁶ Ainsi ne peut-on pas légitimement parler de structure S-P dans l'énoncé turc. Heinrich Winkles a ramené la syntaxe de ce type linguistique à deux lois fondamentales :

« - *La langue ne connaît à l'origine que des noms à caractère substantif, en fonction de quoi le premier terme représente toujours le régime et le deuxième ce qui est régi, dans le cas où la cohérence interne permet une telle relation ;*

- *si tel n'est pas le cas, il existe une relation prédicative, en fonction de laquelle le substantif placé en tête est le sujet, et le suivant le prédicat »*⁷⁷

La deuxième règle n'est, à l'origine, qu'une simple application de la première, ce qui se passe manifestement de commentaire, si l'on renonce à appliquer notre structure S-P à l'énoncé altaïque. La différence n'est pas dans le genre de relation réciproque des deux concepts, mais plutôt dans l'usage différent de cette relation de concepts en tant que dénomination (« bonté-

⁷⁶ *dir* n'est pas une copule, mais vient plutôt de *turur* « se tenir », puis « ce qui (en tant que tel) se tient là ».

⁷⁷ *Die altaische Völker- und sprachenwelt*, Schriften des Osteuropa-Instituts Breslau VI, Leipzig (1921), p. 32.

homme » signifie « l'homme est bon ») au déclaration (« d'un homme-bonté » = « l'homme est bon »), ce qui est défini en partie par la cohérence concrète des concepts, en partie par la cohérence globale dans laquelle se tient la relation.

L'énoncé chinois s'élève au dessus de cette unidimensionnalité de la simple mise bout à bout des concepts, du fait qu'il place en son centre le concept régissant de l'énoncé comme une sorte de « verbe », alors que selon la loi syntaxique altaïque, ce dernier doit se placer en fin de phrase. La syntaxe chinoise, contrairement à l'ouralo-altaïque qui est « sous-ordonné », s'« ordonne autour du centre ». L'ordonnement central produit une structure de phrase qui rapproche la syntaxe demeurant dans l'indifférence ontologique du type de l'« énoncé verbal ». Ce processus est, dans une certaine mesure, comparable à la « verbalisation » de l'énoncé nominal dans les langues indo-européennes (par la copule qui s'intercale). Dans les deux cas nous avons affaire à une relation de détermination en tant que telle, accomplie purement et simplement ; en chinois il s'agit de la définition du concept suivant par ce qui précède⁷⁸ ; en indo-européen, il s'agit de la définition de l'objet par les concepts qui se rapportent à lui, définition qui se change, dans l'expression, en une relation prédicative⁷⁹. Dans les deux cas la simple sérialisation des concepts dans l'indifférence ontologique (comme en altaïque) ou dans la différence ontologique (comme en bantou) est rompue ; la simple relation en chaîne des *relata* (*relatum 1, relatum 2, etc...*) est remplacée par une relation différenciante (*relatum, relatio, relatum*). Mais en chinois la relation des *relata* est « externe », « objective », tandis qu'en indo-européen elle est « interne », purement « logique »⁸⁰.

Ici se manifeste un trait dominant du rapport qu'entretiennent pensées chinoises et indo-européennes, en particulier la pensée gréco-occidentale, mais également de la relation des civilisations chinoises et indo-européennes, trait qui, comme Humboldt l'a déjà remarqué pour la langue, est à l'œuvre, s'accomplit uniquement dans cette relation mutuelle des langues et des civilisations, que l'on peut définir comme totale diversité dans le cadre d'une « comparativité » tout aussi totale. On peut l'observer dans des détails tels que les couleurs de

⁷⁸ *Kung tai* « tour vide » et *tai kung* « vide de tour », c-à-d. « la tour est vide ».

⁷⁹ Comparer *tai yo kung* « dans la tour il y a du vide » et le latin *turris est deserta* « la tour est (un) vide.

⁸⁰ Un énoncé en chinois courant du Nord tel que *ta yo bing* (« il est malade »), lit. « chez lui il y a une maladie », « il a une maladie », s'oppose logiquement à la proposition aristotélicienne (voir *peri hermeneiâs/ de l'interprétation* 16b, 9) *Socratês hugyianeî*, en tant que concrétisations de l'inhérence « ontique » (chinois) et de l'inhérence « logique » (I.E.) (*methesis* selon Platon, *nun hyparchein* selon Aristote). Ici aussi le « sujet » chinois est le *relatum* fondateur (*referens*) d'une relation externe, « objective », alors que le sujet I.E. n'est que le *referens* d'une relation S-P interne, « logique ».

deuil (blanc pour les Chinois, noir pour nous) ou la place d'honneur (à gauche chez les Chinois, à droite chez nous), et jusqu'à l'habitus universel de la pensée philosophique, de la vision de la vie ou du monde⁸¹.

Il ne s'agit donc pas, de toute évidence, de « deux pôles antagonistes entre lesquels se logent les réalisations de toutes les possibilités d'énoncés humains⁸² » mais plutôt, en somme, de deux réalisations, parfaites dans leurs genres, des possibilités humaines, tout simplement. Par là s'éclaire la valeur paradigmatique incomparable que détiennent à nos yeux la langue, la civilisation et l'Histoire chinoises.

Le Chinois est, de l'avis général, l'homme le plus économe du monde, qui atteint le plus haut degré d'efficacité avec les moyens les plus parcimonieux. Sa langue est tout aussi économe, dans laquelle il a contourné la monotonie de la phrase altaïque, grâce à quelques petites modifications, pour obtenir un moyen d'expression parfait dans son genre, qui essaie toutes les possibilités pour les écarter ensuite, par contraste avec la plénitude luxuriante de la création de formes indo-européenne. Depuis des temps immémoriaux, bien avant la période homérique, des Grecs jusqu'à nos jours, l'unité et l'homogénéité historiques de la langue et la civilisation chinoises sont en contraste frappant avec le monde indo-européen, qui s'est ramifié et éparpillé en langues et nations innombrables. La Chine et l'Europe sont orientées historiquement au plus haut point, et pourtant, quel contraste entre les prises de position historiques du Chinois et de l'Européen ! Le Chinois se repose indubitablement sur le passé de son peuple et de sa lignée, jusqu'aux plus récents ébranlements de ses modes de vie historiques par la puissance de feu exterminatrice de toute vie apportée par la civilisation américano-européenne. Aux yeux d'un Chinois du début du XX^e Siècle les chansons évoquant la bataille de *Mu Ye* (env. 1100 av. J.C.) et les rois de l'époque lui sont aussi familières et vivantes que, pour nous, la connaissance de Bismarck ou de Napoléon. L'Européen est tourné vers le futur, et il en oublie le présent. Son horizon temporel est « ce qui transcende » la double « immanence » de la « mondéité intérieure » et de l' « intériorité » propre, en somme, une « subjectivité » qui, en tant que telle, amène ainsi et avant tout à la « conscience », horizon qui a pris forme, en premier lieu, dans la « différenciation ontologique » absolue de sa langue et de son énoncé et s'est en premier lieu manifesté dans sa conception de la notion d'ETRE, bien avant que ce dernier ne devienne un thème de la philosophie européenne moderne. La structure de la constitution de l'être dans la pensée

⁸¹ A ce propos, voir supra, où quelques indications et allusions sont données.

⁸² Voir supra.

chinoise est, précisément dans sa simplicité non déployée – qui est tout le contraire d’une soi-disant primitivité – , bien plus difficile à mettre à jour.

Contentons-nous ici de quelques remarques provisoires. Pour le concept chinois de TEMPS, je ne ferai que citer le linguiste et grammairien Georg v.d. Gabelenz :

« Le Chinois est, parmi les Asiatiques d’aujourd’hui, l’historien par excellence, et de cette tendance et aptitude de son esprits les vieux classiques de sa littérature en sont témoins. En revanche, ses écrits historiographiques n’obéissent pas, comme nos écrits modernes, au « propter hoc », mais plutôt au « post hoc » ; en règle générale ils n’anticipent ni ne reviennent en arrière, mais racontent plutôt les évènements dans l’ordre chronologique, et ses romans font de même. Nous (Européens) poursuivons la narration au moyen d’attributs ou de propositions relatives : « l’enfant réjoui apporta la montre à son père, qui la rendit à son propriétaire ». Pareille chose serait une abomination pour un Chinois. La biographie fait naturellement de ses héros l’objet du discours : « NN était originaire de X. Son père A était (métier) de son état, sa mère une femme de tel ou tel endroit. Il (sujet psychologique) naquit à..., en l’an... (prédicat psychologique). A trois ans il perdit son père... » et ainsi de suite dans l’ordre chronologique. En revanche, l’annaliste chinois écrirait : « A tel ou tel moment, en tel ou tel lieu, naquit NN », c’est-à-dire qu’il parle du temps, à l’intérieur duquel il parle du lieu, et raconte, en partant des deux, ce qui s’y est produit. S’il amène un nouveau personnage sur la scène de la narration, il fera, certes, un détour biographique, qui revient naturellement en arrière dans le temps, et de même s’il s’agit de la genèse d’un peuple qui fait précisément son entrée effective dans l’Histoire de l’Empire du Milieu ».⁸³

Le concept chinois de VERITE est aussi complètement « objectif ». En chinois *shi* signifie « vrai, réel, réalité, complet, complétude ». Son concept opposé est *hsü* « vide, nul, faux ». La « vérité » se confond ainsi avec la « réalité », l’« objectivité » au sens premier du terme, comme l’entend encore Kant. *Shi dzi* sont, en grammaire, les signes qui désignent les concepts, par opposition aux *hsü dzi*, les « mots vides » qui, par exemple, en tant que particules, ont pour fonction de mettre les mots en relation dans l’énoncé⁸⁴. Le « mot », ou bien le nom, suit aussi, à l’origine, une « logique », que l’on retrouve dans la philosophie chinoise ancienne, dans une relation immédiate et « objective » avec la « chose ». L’ordre

⁸³ « Techmers Internat », in *Zeitschrift für allgemeine Sprachwissenschaft*, III (1887) p.106.

⁸⁴ Dans la graphie chinoise, le « mot » de la langue parlée et le « signe » écrit sont identiques.

dans le domaine conceptuel des noms et dans celui des choses⁸⁵ se conditionnent mutuellement. Yin Wentse l'énonce ainsi⁸⁶ : même si les myriades d'individus étaient toutes là, si elles ne sont pas nommées correctement, alors il y a anarchie (*luàn* = « tumulte, désordre, confusion, émeute ») ; même si les myriades de noms étaient disposées les unes par rapport aux autres dans un ordre correct, s'il ne leur correspond aucune forme matérielle, elles n'en feraient qu'à leur tête (*guai* = « extraordinaire, saugrenu », mais aussi « obstiné, mauvais, malin »). La *cheng ming*, ou « conservation correcte des noms », comme se nomme en chinois la « logique » en tant que discipline normative, n'a donc pas seulement un sens « logique », mais également un sens « éthique ». L'« être-entêté, capricieux » des noms « irréels », « non objectifs » fait du reste penser au Cosmos « entêté », « capricieux » des rêveurs d'Héraclite, où chacun d'entre eux a son monde propre, par opposition au monde commun réel de ceux qui sont éveillés⁸⁷. Mais le « monde » est en chinois l'arrière-plan ou le soubassement naturel de tout événement, qui même dans la pensée ne peut être multiplié : cela se voit déjà dans le fameux « rêve du papillon de Chuang-Tsi », dans lequel le héros ignore s'il a rêvé qu'il était un papillon ou s'il est en train de rêver qu'il est Chuang-Tsi. Chez nous l'UNITE du concept d'ETRE réside en tout premier lieu dans l'EST de la copule, qui réunit les deux rives de l'abîme de la « différence ontologique » et réunit conceptuellement tous les concepts de l'« être » en rapport avec la divisibilité du Dasein⁸⁸. A l'inverse en chinois se pose l'unité non problématique du Dasein, comme elle apparaît à l'oeil nu dans l'Histoire et dans les récits historiques, et également dans la forme de pensée philosophique, unité syntaxiquement présente dans la juxtaposition de concepts d'ETRE, que l'on ne peut mettre en relation dans une conception homogène, bien qu'il semble subsister entre eux une certaine hiérarchie. Tout ce qui se lit en abrégé dans ces pages n'est qu'un survol sommaire de la question, dans lequel l'évidence qui revendique le « dit » repose seule dans l'« accord » du Tout en tant qu'« unité originelle de ce qui est en relation ». Il ne peut y avoir de formule toute prête, mais il s'agit plutôt pour nous de délimiter un cadre théorique qui doit faire ses preuves dans une recherche future, dont la perspective serait la mise en place dans ses moindres détails de l'analyse (déductive) et de l'interprétation (inductive), chose qui n'a été brossée ici qu'à grands traits. Sous les différentes formes attestées en chinois

⁸⁵ Monde qui est humain, « anthropologique », et non un quelconque monde « cosmologique » de notre « universum ».

⁸⁶ cf. Forke, *Geschichte der alten chines. Philosophie*, Hambourg (1927), p. 424, rq. 4 et 5.

⁸⁷ *Fragmenten der Vorsokratiker*, éd. Diels, Héraclite B 89.

⁸⁸ Voir supra p. 73

du concept d' « être », à commencer par la conception du binôme *yo/wu*, ce que nous avons voulu mettre en lumière était avant tout régi par la « linguistique générale » qui fait aussi par ailleurs de ce concept d' « être » le corrélat d'une syntaxe dans l'indifférence ontologique ou bien le résultat d'une « relation externe ». Dans une telle perspective les plus instructives sont peut-être les langues sémitiques, étant donné qu'on y trouve côte à côte des « énoncés nominaux » (structures d'identité) et « verbaux » (relation externe). On y trouve, en rapport avec la question ⁸⁹, d'un côté l'ébauche de la création d'une « copule »⁹⁰, et de l'autre un verbe d' « existence »⁹¹ ; on trouve, par ailleurs un « où-être » à l'origine interrogatif pour exprimer la « non existence »⁹² En outre, il est significatif que le russe ait, d'une part, abandonné la copule « est », mais qu'il ait, d'autre part, formé pour l'exprimer un binôme semblable au chinois *yo/wu* ou au turc *var/yok*, au moyen duquel il a réduit *jest* au seul sens d'existence et a eu recours à *ne-esti*, en le contractant en *net (njet)* au sens de négation de l'existence. En faisant cela il s'est aligné sur son voisin ouralo-altaïque.⁹³

Le chinois *yo* exprime ce qui contient réellement de l'Être (de quelque chose dans quelque chose) et l' « être-là » (le Da-sein) de manière absolue ; *wu*, quant à lui, exprime « ce qui ne contient pas d'Être », la « privation ». Il est clair que le binôme *shi/hsü* analysé ci-dessus, qui signifie avant tout « plénitude » et « vide », représente le concept de vérité correspondant. Ici la « vérité » est l' « inhérence » en tant que « co-existence », pour ainsi dire « l'unité (corporelle) de ce qui est en relation », par opposition à la « mêmeté » ou à l' « accord » en indo-européen. La vérité en tant qu' « unité de ce qui est en relation » appartient, non seulement dans le binôme conceptuel *shi/hsü*, mais également dans les verbes déterminants *yo* ou *wu*, à notre intramondain (*inesse qua co-existere*) et ne dépasse pas, transcendentalement comme en indo-européen, le « monde des étants présents sous la main ».

A côté de cela existe en chinois un deuxième concept de vérité qui relève de la fonction prédicative et lui est identique ; il s'agit de *shi* « être (ainsi) », « justesse », « bien-fondé », et de son contraire *fě* « ne pas être (ainsi), (être) faux ». Tous deux fonctionnent également

⁸⁹ A ce propos nous renvoyons au *Grundriss der vgl. Grammatik der semit. Sprachen II* (syntaxe) de Brockelmann, dont l'interprétation des faits est pourtant en partie sujette à caution (ainsi lorsqu'il interprète le verbe d'existence comme une « interjection ») et qui en outre désolidarise ce qui est homogène.

⁹⁰ Dont il a été question supra

⁹¹ Voir l'hébreu *ies*, l'araméen *:ipai* (*:ipai :etah* « il y a un Dieu »), l'akkadien *isi* ; l'arabe à la forme négative *laisa* .

⁹² Voir l'hébreu *raiin* (Gen. 2,5 *wa radam raiin* « et alors il n'y eut pas d'hommes »), l'akkadien *janu* (forme plus ancienne d' *ajanum*)= *lassu* (de la *isu*).

⁹³ Voir l'article de Lewy, opus cit, p. 169.

comme « copules ». On retrouve *fě*⁹⁴ dans les deux premières sentences du *Tao-Te King* de Lao-Tseu :

Dao ko dao/fě chang dao « le discours que l'on peut tenir/ n'est pas le discours éternel » (gr. *ho logos lektos ouk estin ho loyos auto*, lat. *ratio ratiocinabilis/ non est absoluta (perfecta) ratio*) ;

Plus loin, *nomen nominabile/ non est absolutum nomen* : le *ontôs on* s'exprime à la forme négative, comme une négation.⁹⁵

Ce binôme est à la fois « logique » (en tant qu'harmonie « interne » ou « contradiction ») et « éthique » (en tant que « Bien » et « Mal »). C'est ce qui en chinois correspond à l' « être vrai » de la problématique « transcendantale » occidentale, vu sous l'angle du « être quoi » (quiddité) essentiel et de l' « *agathon* » (= *bonum*) et qui forme le pendant « ontologique » aux binômes « ontiques » *yo/wu* et *shi/hsü*⁹⁶.

Par contraste, le troisième binôme (*jan/fou* « oui »/ « non ») semble exprimer l'affirmation ou la négation « dialogique ». *Jan* sert à former des adverbes à la manière de l'anglais *-ly* ou du roman *-ment(e)* ; il décrit le « ainsi » de la « manière » ou du « mode », par opposition à *shi* qui est l' « ainsi » de l'exactitude, de la « justesse ».

Tout seul on trouve *bu*, négation usuelle et purement « logique », que l'on considère de façon évidente comme l'opposé de la simple dénomination du concept. Dans les six maximes fondamentales de Lao Tse examinées ci-dessus, trois sont formées avec *bu*, trois avec le privatif *wu*. La négation *bu* décrit dans ce cas, par contraste avec *wu*, ce qui exprime ce « qui ne contient rien » objectivement, et, de manière évidente, la modification du concept (le « non- au sens habituel- vouloir », « non-apprendre », « non-savoir »), c'est-à-dire trois fonctions « spirituelles » ou « psychiques », qui doivent mettre en valeur une élévation vers l' « authenticité » du *ontôs on*.

⁹⁴ Pour *shi*, voir supra.

⁹⁵ Ibid.

⁹⁶ De ce que l'on a dit ci-dessus, il s'ensuit que la relation entre noms (*ming*) et choses (*wu*) en chinois fait de ce dernier une langue « ontique » et non « ontologique ». Ainsi il ne peut donner aucune *orthotês onomatôn* comme « accord » (*adaequatio*). Le pendant de cette définition grecque du mot et du discours « en perspective » est, en chinois, *hsin* « confiance » : « loyauté, fidélité » (subjectivement) ou « fiabilité » (objectivement). Il s'agit là d'une définition « pratique », donc « ontique » de la Vérité du discours.

Si l'on examine ensemble les huit types syntaxiques fondamentaux de Finck dans leurs interrelations vues du point de vue logique adopté dans la présente contribution, apparaît une singulière symétrie, déjà dans leur implantation géographique, symétrie qui n'est pas le fruit du hasard. On dénombre, en fonction de la localisation géographique, deux groupes de quatre types linguistiques ; au sein de chaque groupe trois types de la tétrade se fondent en une triade en fonction du principe de construction de leur syntaxe. Dans la tétrade occidentale on range les trois types « supposants » au sens fort du terme qui, comme on l'a précédemment montré, se classent en trois séries ou groupes disposés du nord au sud, dans le cadre du principe de la « forme bi-articulée ». Littéralement « à l'opposé », on range sur le globe, à l'Est du « Vieux Continent » les trois types dont la syntaxe se déploie fondamentalement (mais pas exclusivement) dans l' « indifférence ontologique », et dans lesquels la simple disposition des membres de l'énoncé devient, par conséquent, le principe directeur de la structure de pensée. Au Nord on retrouve l'ouralo-altaïque « sous-ordonnant », au Sud le « malais-polynésien » fonctionnant sur le principe inverse, que nous avons jusqu'ici dénommé « sur-ordonnant »⁹⁷, et, entre les deux, le chinois « ordonnant par le centre ».

Chaque triade est accompagnée d'un 4^{ème} type qui entretient avec elle une relation particulière, assez déterminante. A la triade occidentale appartient le type « flexionnant en groupe » qui, comme nous l'avons vu, incarne la 4^{ème} possibilité de combinaison des deux types d'énoncé qui se développent sur le socle de la « différence ontologique »⁹⁸. Dans la triade orientale on trouve le type « englobant » qui domine la physionomie linguistique de l'Amérique « indienne », et qui « incorpore » largement la définition du « verbe » à cette physionomie⁹⁹.

Au sein des deux tétrades, et entre elles aussi bien globalement qu'individuellement, existent de multiples rapports dont la fonction, quelle qu'en soit la manière, est de s'ordonner symétriquement dans l'ensemble de ce système octadique ¹⁰⁰.

⁹⁷ Voir, entre autres, E. Lewy, IF 56, p.30. Misteli et Finck parlent, quant à eux, d' « isolant par le radical », en référence à une caractéristique morphologique.

⁹⁸ ETRE et ETANT différenciés dans le concept, de manière interne = énoncé nominal (N)
ETANT différencié de son ETRE dans une relation externe = énoncé verbal (V).

Ce qui nous donne les combinaisons suivantes : 1/ N ; 2/ N+V ; 3/ NxV ; 4/ V.

⁹⁹ Si l'on s'autorise, comme ce fut le cas lors du commentaire de la syntaxe chinoise, à décrire, pour simplifier les choses, le « plus haut degré de définition » dans l'énoncé comme étant un « verbe ».

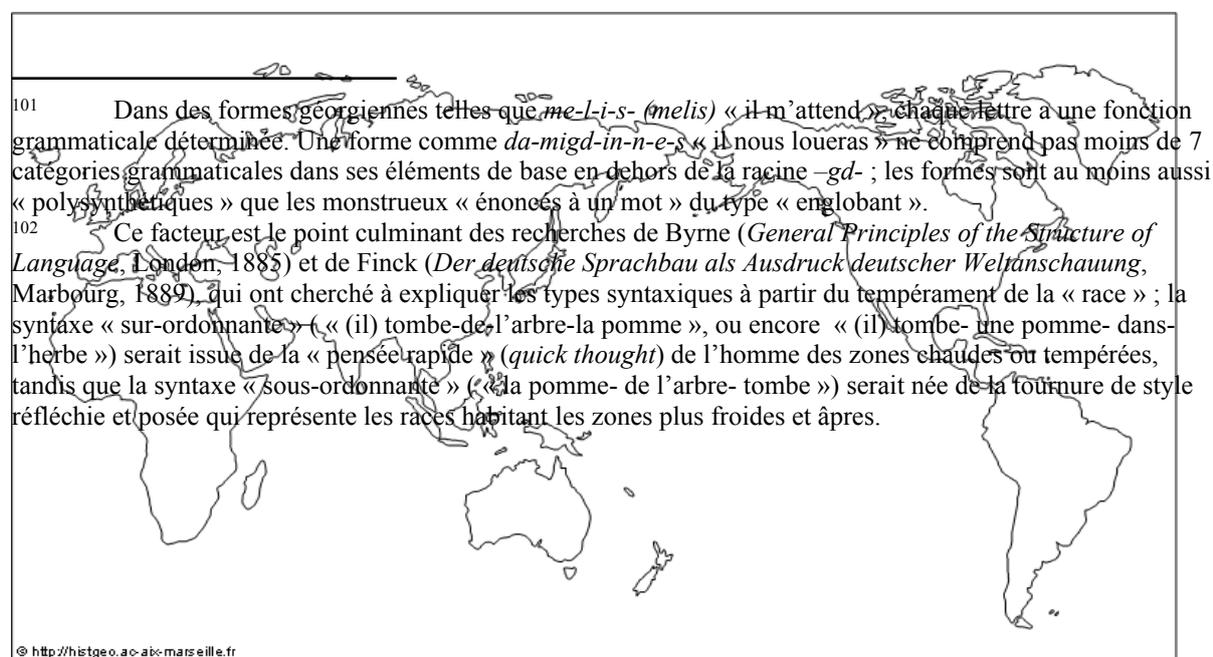
¹⁰⁰ Celui qui se méfie de ce système doit au moins le créditer d'un caractère mnémotechnique et se souvenir, du reste, du tableau des catégories kantienne fondé sur une quadruple triade, sans oublier du rôle éminent qu'a joué le nombre, tout particulièrement la triade et la *tétraktys*, dans la spéculation philosophique et théologique grâce à l'influence exercée par Platon et Pythagore sur la pensée allant de St Augustin à Hegel.

Le type « englobant » apparaît, d'une part, comme une variété particulière du type « sous-ordonnant », dont il représente une étape vers l'énoncé uninominal. On peut, d'autre part, le rapprocher du type « flexionnant en groupe », dans la mesure où ce dernier englobe dans le verbe les déterminations du verbe en lui adjoignant des éléments « pronominaux », type à la fois « incorporant » et « incarné ». Le type « flexionnant en groupe » semble la forme la plus sophistiquée du type « englobant »¹⁰¹. Outre l'impact de la localisation géographique des langues les unes sur les autres, on discerne le reflet des zones climatiques dans la répartition des caractéristiques des types linguistiques, en tout premier lieu dans l'ordre des mots¹⁰². Dans la zone chaude la syntaxe « sur-ordonnante » des énoncés et des concepts combinés, au Nord c'est la syntaxe « sous-ordonnante », non seulement dans les langues associant les termes linéairement, mais également dans l'association complexe des types « supposants ». Au centre leur correspond un ordonnancement peu ou prou « central », non seulement en chinois, mais aussi dans les types dotés d'un « énoncé » verbal particulier, où l'ordonnancement central est mis en œuvre grâce aux éléments « flexionnants », le rendant ainsi indépendant de l' « ordre des mots ». Nous sommes en présence d'un ordonnancement central « renforcé » en I.E., dans la mesure où dans son verbe se combinent « énoncé nominal » et « énoncé verbal », « structure d'identité » et « relation externe », de sorte que le type I.E. apparaît, d'une certaine manière, comme le centre du système typologique tout entier.

(Se reporter à la carte d'ensemble ainsi qu'au tableau général et schématique ci-après)

CARTE D'ENSEMBLE

VUE D'ENSEMBLE DES PRINCIPAUX « TYPES LINGUISTIQUES » DE FINCK (F.N. Finck, *Haupttypen des Sprachbaus*, Berlin, 1909)



(A chaque groupe linguistique correspond une langue servant d'illustration)

II- groupe indo-chinois : chinois du nord
III- groupe nord-américain : groënlandais
IV- groupe bantou : ssubiya
V- groupe ouralo-altaïque : osmano-turc

VI- groupe malo-polynésien : samoan
VII- groupe hamito-sémitique : arabo-égyptien
VIII- groupe I.E. : grec moderne
IX- groupe basquo-caucasien : géorgien

TABLEAU GENERAL ET SCHEMATIQUE DU SYSTEME DES TYPES LINGUISTIQUES

I- Les types décrits en fonction de leur radicaux représentatifs

Indo-européen (japhétique)	ouralo-altaïque (américain)
hamito-sémitique	indochinois
bantou	malo-polynésien

II- Les types décrits en fonction des caractéristiques morphologiques de la construction du mot et de la forme verbale (les chiffres romains renvoient aux chapitres de Finck)

(VIII) « à radical flexionnant »	(V) agglutinants
(IX) « flexionnants en groupe »	(III) englobants
(VII) « à racine flexionnante »	(II) « à racine isolante »
(IV) « à classes flexionnantes »	(VI) « à radical flexionnant »

III- Les types décrits en fonction de leur syntaxe

à verbe ordonnateur & énoncé nominal « incorporant » l'énoncé verbal	sous-ordonnants
à verbe ordonnateur	englobants
ordonnant par le verbe et le nom	ordonnant par le centre
juxtaposants	sur-ordonnants

IIIa- (Transition vers le tableau IV)

.....	(englobant)
..... (cf. III)	(sous-ordonnant
sous- et sur-ordonnant par le verbe	sur-ordonnant par le verbe = (ordonnant au centre
sous-ordonnant	(sur-ordonnant

IV- Le système représenté comme un continuum

sous-ordonnant ; englobant	sous-ordonnant
ordonnant au centre	indo-européen : ordonnant au centre
sur-ordonnant	sémitique : flexionnant en groupe ; sur-ordonnant
	bantou

EPILOGUE

A- Commentaire du tableau

I-Le type « flexionnant en groupe », dans lequel Finck range, à juste titre, le basque, est difficile à définir d'un point de vue généalogique. Il s'agit, selon toute apparence, d'un groupe de langues fortement repoussé, rejeté, notamment par l'indo-européen. Aussi, dans la présente étude, nous entérinerons, faute de mieux, le terme de « japhétique » attribué par N.J. Marr à la sphère linguistique de la Méditerranée antique, sans que cela vaille accord avec ses théories.

II- Les présentes typologies ne distinguent pas d'une manière conséquente la morphologie de la syntaxe. D'où la nécessité pour nous d'introduire quelques néologismes dans la terminologie. Le terme descriptif « flexion de classe » appliqué au bantou résulte

de ce dont il a été question ci-dessus. L' « incorporation » est à la fois principe de formation des mots et de la syntaxe, raison pour laquelle la même description apparaît dans les tableaux II et III pour ce type linguistique.

III- Les noms, en tant qu'expression de la syn-taxe, de l'ordonnement dans l'énoncé, sont mis en parallèle, jusqu'à la description des langues bantoues comme « agglutinantes », terme que l'on conservera, alors qu'elle réunit au mieux le « sous-ordonnement » et l' « ouverture » de la syntaxe en tant qu'ils sont les deux signes distinctifs dominants de ce type linguistique.

IIIa- L'agencement nominal (de l'« énoncé nominal ») est un « sous-ordonnement ». L'agencement verbal (de l'« énoncé verbal ») est une sorte de sur-ordonnement mais en même temps, du point de vue des noms de l'énoncé, il s'agit aussi d'un genre de « sous-ordonnement » et, dans l'ensemble, d'une variété d'ordonnement par le centre, avec le verbe comme point central. On peut d'après cela décrire le type « flexionnant en groupe » comme (verbalement) sur-ordonnant, le bantou comme « sous-ordonnant » et le sémitique comme « sous-ordonnant » et (verbalement) « sur-ordonnant ». Si l'on tient compte du fait que ce « sur-ordonnement » (verbalement) est en même temps un « sous-ordonnement » (nominale) et qu'il représente un agencement central si l'on prend l'énoncé complet, l'indo-européen refléterait ainsi l'universalité des types linguistiques, parce qu'il incorpore le sous-ordonnement nominal (la « congruence ») du « sur-ordonnement » verbal (sous-ordonnement et ordonnement central).

IV- Alors que les tableaux II, III et IIIa esquissent une image idéale des relations qu'entretiennent les types entre eux, dans le tableau IV les types idéaux apparaissent comme les points d'intersection ou de concentration de caractéristiques définies dans le continuum des langues du monde. Dans cette perspective l'indo-européen se place au centre du système car vers lui convergent la plupart des relations, ce qui correspond aux constatations faites dans le tableau IIIa. Les trois types « supposants » sont ici décrits par leur nom généalogique car, plus que tous les autres, ils représentent une réalité historique.

B- Perspectives

1- Considérer pleinement les types ci-dessus – eu égard à leur valeur de points cardinaux idéaux pour un ordonnancement du monde linguistique selon le critère de leur « forme interne » - comme phénomènes historiques de l'histoire des langues concrètes, est une question qui attend encore une réponse.

2- Une réponse affirmative devrait offrir des possibilités tout à fait inédites dans l'histoire des langues. Elle soulèverait la question plus vaste du rapport entre les familles linguistiques concrètes, dans lesquelles les types idéaux ont acquis leur forme historique, et les langues et groupes de langues en quelque sorte extérieures à ce processus historique.

3- Les groupements « ethno-généalogiques » dans lesquels les types linguistiques ont été rangés dans le tableau I, sont, en effet, typologiquement excessifs et historiquement expansifs. De ce fait, ils n'ont apparemment pas dominé la vision générale du monde des langues par le passé comme ils le font aujourd'hui. Quel rapport cela entretient-il à l'hypothèse selon laquelle le système des types engendre toutes les possibilités de formation langagière, et au fait que cela ne puisse produire que des types dont la combinaison se trouve dans les langues concrètes ?

4- La question du rapport entre l'idéalité des types et leurs réalisations historiques dans des familles linguistiques particulières a un parallèle dans la relation entre la forme phonétique des langues comme « signification essentielle » et leur « forme interne ». Déjà Schleicher a appliqué l'« extériorisation » hégélienne de l'« esprit du monde » dans la nature et son retour à soi dans l'« Histoire » à l'histoire des langues, au sein de laquelle l'esprit humain s'« incarne » en tout premier lieu dans les formes concrètes de la phonétique, afin de mettre en pièce cette histoire dans le processus du « revenir à soi » de cette histoire de l'esprit¹⁰³. L'observation de ces faits en soi inaugure la science moderne du langage dans la distinction que cette dernière opère entre structures « synthétiques » et « analytiques » des langues européennes anciennes et modernes, distinction que l'on

¹⁰³ W. Streitberg, "Schleissers Auffassung von der Stellung der Sprachwissenschaft", *I. F.*, pp.360 sqq.

trouve déjà chez les frères Schlegel. On peut, de nos jours, élargir cette observation au fait que, dans les types « à flexion », plus particulièrement en liaison avec la « spiritualisation » du « Dasein », on remarque une tendance à s'émanciper de la « flexion », à se détacher des concepts « flexionnés ». De là Ernst Lewy a dérivé des huit types existants un 9^{ème}, le type « isolant de la flexion » (*flexion-isolierend*)¹⁰⁴, dont le basque lui a paru le représentant idéal. Je crois plutôt que cette manifestation n'est pas sur le même plan que le système des huit types élaboré par Finck, si l'on considère avec ce dernier cette typologie comme un système, en soi « clos », de la « forme langagière interne ». Le basque n'est « isolant de la flexion », qu'avec, en arrière-plan, le type « flexionnant en groupe » comme le français ou « à radical flexionnant » comme l'anglais ; l'« isolation » de la flexion semble donc très différente dans les deux cas. Nous parvenons cependant, dans tous les cas, à une relativisation historique de notre système typologique confirmé *a priori* dans sa prétention à recenser toutes les possibilités logiques de la formation des langues, ce qui semble ouvrir sur de plus vastes horizons non encore explorés. Et cela d'autant plus que dans les types « sans flexion », on a constaté que des processus analogues semblent se produire, quand bien même il s'agirait d'un phénomène aux caractéristiques différentes. Ainsi, en chinois moderne, les « analytiques » *me-yo* ou *bu-shi* se sont substitués aux « synthétiques » (ou « adierétiques ») *wu* ou *fe*, et s'est développée, par le biais de « chiffres » ou de « signes » linguistiques, une sorte de « supposition » rendue obligatoire par la « numération ». Ainsi : *i-ge lao po-zi* « une (*spécificatif*= *ge*) vieille femme »¹⁰⁵, *zhi ge rén* « cet (*spécificatif*) homme » ; de même, des embryons de « formes plurielles » et d'un système de « formes pronominales » se sont développés, ce qui, à l'origine, était complètement étranger à ce type linguistique. Un autre problème est l'abandon du monosyllabisme¹⁰⁶ en chinois moderne parlé, dans lequel semble émerger un croisement avec le type de mot mongol (altaïque)¹⁰⁷.

APPENDICE

A propos de la fin du chapitre 42 du *Tao Te King*, de Laotse : « sua morte mori »
« composé-synonyme » et syntaxe « sous-ordonnante »

¹⁰⁴ Voir par ex. *IF* 56, pp. 29 seq.

¹⁰⁵ Comme en allemand « *ein Stück Vieh* »

¹⁰⁶ Voir supra

¹⁰⁷ Voir infra notre Appendice.

tjiang liang dschi (superbus/violentus) bu di tji si (non assequitur sua mortem)

= « L'arrogant ne trouve pas sa mort ».

La fin du chapitre 42 du *Tao Te King* contient une confession de Lao Tse à propos de son propre enseignement : « ce que les gens enseignent, je l'enseigne aussi : l'orgueilleux (l'arrogant) ne trouve pas sa mort. De cela j'aimerais faire l'enseignement fondamental ».

La sagesse du sage est ainsi profondément ancrée dans la sagesse universelle, la sagesse du « peuple », des gens ordinaires. Ce qu'il y a de plus quotidien et de plus banal, les gens le savent sans le savoir réellement, parce qu'ils n'en connaissent pas le principe, dirions-nous dans nos langues occidentales. Ils ne savent pas ce qu'ils savent, à l'instar des enfants qui expriment des vérités sans en avoir conscience, ce que le chinois ne dit pas ainsi.

L'exemple de la sagesse populaire, auquel le philosophe associe son enseignement, prend la forme d'un « proverbe ». Il énonce une leçon de vie à peu près semblable à notre dicton « l'orgueil vient avant la chute ». Cette leçon contient une mise en garde contre l'arrogance et l'acte violent, contre la mentalité mercantile qui contraste au plus haut point avec les deux maximes fondamentales du *Tao Te King*, l'une négative (*wé wu wé*) le « ne pas faire », l'autre positive (*dsi jan*), le « s'épanouir (à partir de soi) », qui sont à proprement parler le seul « agir », le seul « faire » efficace¹⁰⁸, sur lequel nous, Allemands, avons hérité d'un enseignement effrayant.

L'arrogant (celui qui ne laisse pas les choses suivre leur cours naturel) ne trouve pas sa mort « naturelle » : c'est le corrélat chinois de la tournure I.E. « *sua morte mori* », « mourir d'une mort naturelle, d'une mort décidée par le destin », dont a traité Wilhelm Schultze dans sa célèbre étude « La mort de Kambyse »¹⁰⁹. Nous avons ici affaire à une « pensée élémentaire », une forme d'expression langagière qui a pu naître, et est née, chez différents peuples d'une manière tout à fait indépendante. La pensée chinoise semble certainement plus précise et concrète que l'expression indo-européenne, dans la mesure où le « mourir par soi-même » s'oppose clairement au « mourir de la main d'autrui » de

¹⁰⁸ Alors que le « vouloir faire » prenant, affairé et balourd de l' « homme d'action » aboutit toujours au contraire de ce qu'il convoite.

¹⁰⁹ Cf. le compte-rendu de Specht dans ce numéro, p.255. Egalement, Hertzfeld dans *BSOS VIII* (1936) [Grierson-Festschrift], dont les critiques ne modifient en rien le contenu de la présente étude.

l'homme violent. Voilà qui nous éloigne de l'idée exprimée par « *sua morte mori* », idée qui joue chez Schultze un si grand rôle. Mais le plus remarquable, c'est avant tout cette communauté du monde de la représentation en chinois classique et indo-européen ancien, chez lesquels « la propre mort » semble exclure la pensée du « suicide », qui, aux yeux des interprètes européens modernes du *sua morte mori* de l'inscription de Darcios, est ce qui vient en premier à l'esprit, ou va tout simplement de soi. L'opinion selon laquelle la « mort volontaire », en tant que « plus grand et plus sûr garant de la liberté humaine »¹¹⁰, est la véritable « mort propre », émane tout droit du « subjectivisme » européen et représente, d'un point de vue éthique, sa plus extrême radicalisation. L'existentialiste français Albert Camus inaugure son essai *Le mythe de Sisyphe* par la phrase : « Il n'y a qu'un problème philosophique sérieux, c'est le suicide ». Mais l'inventeur de ce subjectivisme moral¹¹¹ est bien le stoïcisme qui, de son fondateur Zénon jusqu'à Sénèque, l'a également traduit dans sa praxis. Le *sophos* stoïcien apparaît ainsi comme la première incarnation de l'individualisme occidental radical, dont la réalisation morale précède de près de deux millénaires sa formulation théorique par Descartes.

Le proverbe, que Lao Tse définit comme populaire, a pour premier terme un « composé-synonyme »¹¹², un « binôme », ainsi que nomment les sinologues européens cette forme d'expression devenue courante dans la langue parlée moderne, d'après le binôme algébrique ($a + b = c$). C'est une comparaison frappante pour cette manière de former les concepts, dans la mesure où les deux termes de l'expression ne sont pas reliés, n'ont même pas besoin de l'être comme le sont « *determinans* » et « *determinandum* ». En règle générale le binôme admet au contraire une liaison, d'un point de vue conceptuel, qui correspond à son équivalent algébrique, des deux termes par un ET ; ce ET n'existe pas dans l'original chinois, mais il demeure sous-entendu. Pour comprendre cela, il faut se représenter l'essence de ce type linguistique, qui rend claire la pensée, et à laquelle nous avons affaire ici ; on l'a définie ci-dessus comme « indifférence ontologique », et elle établit un lien entre le chinois et les langues mongoles de l'Asie du Nord. L'énoncé dans ces langues représente, pour notre analyse, une « juxtaposition de purs concepts » ou de

¹¹⁰ W. Schulze, opus cit., p. 142

¹¹¹ = « *non sumus in ullius potestate, cum mors in nostra potestate sit* » (nous ne sommes jamais soumis au pouvoir de quiconque car la mort est entre notre pouvoir), Sénèque, *lettres* 91-92.

¹¹² « *tjiang liang dschö* » dans lequel *dschö* est une particule substantivante. Cf v.d. Gabelenz, *Chines. Grammatik*, §§ 453, 477, et 913 à 915.

« significations conceptuelles » qui se ramifient et, ainsi, se différencient d'une certaine façon, mais n'est pas, par principe et à l'instar de notre énoncé, doublée d'un objet.¹¹³

Notre « supposition » ininterrompue des concepts donne naissance à l'hypothèse de l'existence d'une forme « interne » du mot¹¹⁴, telle que nous la connaissons et considérons à tort comme allant de soi. Cette forme du mot se manifeste extérieurement et de la façon la plus claire dans l'ancienne forme synthétique du mot indo-européen :

« *La forme indo-européenne.... avec sa nette démarcation par la « désinence », dans laquelle l'expression des différentes fonctions supposantes dans la phrase – en général sans qu'il soit possible de l'analyser- est comprimée pour aboutir à une unité et fait ressortir, d'une manière particulièrement marquante, fait ressortir le hiatus produit, selon le cas, dans un enchaînement de prédicats.* »¹¹⁵. La forme « interne » reste cependant inchangée de ce point de vue dans les langues « analytiques » modernes d'Europe de l'Ouest :

« *Il es tout à fait erroné de comparer l'anglais et le chinois. L'anglais, même s'il a, pour la plus grande part, perdu la flexion indo-européenne originelle, est pourtant demeuré une langue « supposante », ce que n'est pas –et n'a jamais été- le chinois. La supposition, comme la flexion, s'est déplacée dans l'expression ; elle a transformé la plupart des désinences en mots, très courts parfois, et, techniquement, est en cours de perfectionnement à proprement parler. Symbole de la supposition par excellence, l'article, défini ou indéfini, s'est développé dans les langues modernes, et sa fonction est dans la relation du nom à l'objet dont il est question*¹¹⁶ ».

C'est peut-être en français que le « système de la supposition » s'est au plus haut point perfectionné ; outre l'article défini ou indéfini, nous y trouvons aussi l'article « partitif » (le pain, un pain, du pain, peu de pain). Du simple point de vue de la forme linguistique, ce n'est pas le fruit du hasard si la « logique de la supposition » médiévale est née, aux environs de 1150, de et avec l'Université de Paris, la mère des universités occidentales, en somme.

La forme linguistique « sous-ordonnante », dont le chinois est, d'une certaine manière, une dérivation, a reçu de Finck cette appellation, à partir d'une forme morphologique

¹¹³ « Supposé » ou « supposant », supra.

¹¹⁴ Comme je l'ai montré dans un article publié en 1941 dans la revue *Gnomon*, p.398

¹¹⁵ Schulze, opus cit .,

¹¹⁶ opus cit., p.390

définie, au tout début de l'étude comparative des langues, comme « agglutinante »¹¹⁷. Nous ne pouvons pas entrer ici dans les détails du rapport du mot et de l'énoncé. Dans tous les cas le « sous-ordonnement » définit bien les traits caractéristiques de la syntaxe altaïque. Cela se voit avant tout en ce qu'une forme syntaxique « sous-ordonnante » correspond à ce propos au « ET » coordonnant des langues « supposantes », forme que l'on nomme « gérondif », même si cette expression issue de la grammaire latine n'est pas tout à fait appropriée.

Nous citerons Finck qui en donne deux exemples :

- en turc : *cem olup... derler* « ils se rassemblèrent... et dirent... » ; *gelip aydir* « il est venu et a dit »¹¹⁸ ; en chinois, la conjonction *örl*¹¹⁹ a une fonction équivalente à celle des gérondifs altaïques. Je donne quelques exemples de ses occurrences dans les premiers chapitres du *Tao Te King* :
- chapitre 1 : « (*tsi liang dschö tung*) *tschü örl i ming* : (ces deux sont identiques), ils n'ont que des noms différents » ;
- chapitre 2 : « *schéng jén... wàn wù dso yän örl bu tsi, schéng örl bù yo, wé örl bù shi, gung tschéng örl fu dji* : l'homme parfait... laisse s'épanouir les myriades d'individus sans les entraver, produit sans avoir, agit sans tirer de profit, accomplit des prouesses sans s'y appesantir » ;
- chapitre 4 : « *dao tschung örl yung dschi huo bù ying* : le Tao est vide et lorsqu'on en a besoin, il ne se remplit jamais » ;
- chapitre 5 : « (*tian di dschi djiàn : tji yo to yüd hu ?*) *hsü örl bù tju dung örl yü tschu* : (l'univers est-il pareil à un soufflet de forge ?) vide, il n'est point aplati ; plus on le meut, plus il exhale » ;
- chapitre 7 : « *schèng jén hòu tji schen hsian wai tji schen örl schen tsun* : l'homme parfait se tient lui-même en retrait et est lui-même en avant, s'expose et demeure lui-même à l'abri » ;

¹¹⁷ « Le « sous-ordonnement » relie entre eux des éléments de modification et de définition qui s'additionnent aux radicaux qui décrivent une chose, une qualité, un événement ou contiennent une information sur quelque chose ». Finck, *Haupttypen*, opus cit., p.74

¹¹⁸ Dans la grammaire mongole ainsi que dans la *Alttürkische Grammatik* de A. von Gabain, parue en 1941 dans la revue *Porta Linguarum orientaliū*, ces formes étaient décrites comme des « converbés ».

¹¹⁹ Radical 126 de la nomenclature chinoise.

- chapitre 8 : « (*schang schan jo schui*) *schui schan* : *li wan wu örl bù dscheng* (supremum bonum simile aquae) l'eau est bonne : elle profite aux myriades d'individus et ne rivalise avec rien ; elle occupe la position que tout le monde dédaigne, ce qui est sous le pied... précisément parce qu'elle ne lutte pas, elle est sans manque » ;
- chapitre 9 : « *tschi örl ying dchi – bù ju tji i, tschuai örl jui dchi- bù ko tschang bao* : mieux vaut renoncer que tenir un bol plein d'eau. L'épée que l'on aiguisé sans cesse ne peut pas conserver longtemps son tranchant » ;
- chapitre 10 : « (*dsching örl bù yo, wé örl bù schi,*) *dschang örl bù dsai* : (il agit sans avoir, il agit sans tirer profit) se tien au sommet et ne domine pas (« le roi règne mais il ne gouverne pas », aimerait-on citer).

Qu'il s'agisse, pour les concepts reliés entre eux par *örl*, presque exclusivement de mise en relation d'idées paradoxales, voilà qui est bien ancré dans la philosophie de Laotse, dont la pensée prend dans toute l'œuvre la forme du « paradoxe ». Gabelenz¹²⁰ compare *örl* à la particule génitive *dschù* ; on peut presque dire que *örl* est à la relation adverbiale ce que *dschù* est à la relation « adnominale » :

« *ji tschù örl dso, ji jù örl hsi* : le soleil se lève, là travail ; le soleil se couche, là repos ». On peut comparer cette tournure à « *gao dschi fà* : état de ses lois/ lois de l'Etat. *Dschi* comme *örl* expriment la « subordination » (de ce qui précède à ce qui suit). *Dschi* exprime une relation de « chose » (ici : lois/ état), tandis qu'*örl* exprime une relation de « conduite des choses » (position du soleil induisant travail ou repos).

La relation décrite par *örl* peut être aussi purement mentale (« rationnelle », non « réelle »)¹²¹ :

« *Wo yä djian örl guè, dschi pin örl fù : ko fu ?*, je désire (être) insignifiant et pourtant respecté, stupide et intelligent, pauvre et pourtant riche (ou : je souhaite obscurité et respect, simplicité d'esprit et sagesse, pauvreté et richesse) : est-ce possible ? »¹²²

« *Dschùng jén do örl schèng jén gua*, les hommes ordinaires sont innombrables mais les saints sont rares ». Cependant cette relation n'est pas purement « énumérative » car les différents termes restent sur le même plan. En effet la pure « coordination » domine dans ce

¹²⁰ *Chinesische Grammatik*, opus cit., § 619.

¹²¹ Ibid., § 629

¹²² Ibid., § 634

type linguistique¹²³, ou plutôt une relation « asyndétique », une relation sans *sundesmos*, sans *conjunctio* exprimée, sans « conjonction ». On a maintes fois observé ce fait tout seul, mais jamais en composition et, surtout, jamais en conjonction avec son « opposé », ni avec la relation conceptuelle des langues « supposantes », dont la pensée se définit par la « différence ontologique ». Le seul groupe linguistique doté d'un « ET » purement copulatif est le sémitique. Déjà dans l'introduction du *Codex Hammourabi* l'expression « (le Seigneur du) ciel et de la terre » est identique à celle de la Bible (« -Dieu créa- le ciel et la terre » : *el Hassamaji u w'el hasared*, « (bél) same u ersetim »)¹²⁴. Le *wa* (= « ou ») juxtaposant, commun à toutes les langues sémitiques (arabe *wa*, etc), est aussi caractéristique pour ce groupe que le *es-ti* déclaratif pour l'indo-européen. Comme on le sait, le plus ancien mot en indo-européen pour « ET » est l'enclitique *-que*, qui, déjà, par la forme de son emploi (appendice du mot auquel il est lié) annonce qu'il ne décrit pas au fond une juxtaposition de membres égaux. Cela se confirme grâce à son sens ancien de « SI », ce que Wackernagel a mis en évidence¹²⁵. Le ET expressif, liant par coordination, l'un des mots les plus courants dans les langues européennes, apparaît comme une création nouvelle du point de vue de la mise en relation des termes de l'énoncé, notamment dans le fait que des mots à l'étymologie très différente sont employés dans ce sens¹²⁶. Une autre manifestation de ce genre, plus frappante peut-être, est qu'il n'y rien qui corresponde à ce qui, pour nous, semble aller de soi, à savoir le « oui » et le « non », qui sont apparus en Europe à l'époque moderne. Tant que les mots employés au sens ce « ET » ont une étymologie limpide, on peut y reconnaître en général le sens d'« addition », d'« ajout »¹²⁷. Aussi faut-il reconnaître que c'est avant tout la « mise en expression » de la série de juxtapositions (a + b + c + ...) qui est pour ainsi dire « implicite », « accomplie » dans la langue. La coordination s'est très tôt mise en place en grec, langue qui a, par ailleurs, développé l'article, c'est-à-dire ce qui signale la présence de la « supposition » logique en tant que telle¹²⁸. Dans les autres langues, notamment les langues latines d'Europe¹²⁹, la simple juxtaposition des termes joue un rôle assez considérable.

¹²³ C'est ce qui rattache le chinois au type « sous-ordonnant », à l'ouralo-altaïque, dans lequel on a récemment cherché un lien généalogique pour la famille (indo-) chinoise.

¹²⁴ A côté de « *bel sawi ersetim* ». cf. Ungnad, *Babylonisch-Assyrische Grammatik*, § 62

¹²⁵ cf. revue *K.Z.* n°67, 1-5 ; on le voit dans le latin *absque eo esset* (« s'il n'y était pas ») et autres vestiges.

¹²⁶ Cf. allemand *und*, scandinave *ok/og*, slave *i*, latin *et*, grec *kai*.

¹²⁷ Latin *et* = grec *eti* « encore », « en plus » ; vieil-indien *ati* « sur, plus loin », lit. *It* associé à la racine *ar-* « régler, disposer », nordique *auk, ok, og*, peut-être du latin *auge* « ajouter ».

¹²⁸ Voir à ce propos Delbrück, *Vergleichende Syntax III*, p. 186 : « Chez Homère on ne trouve pas de double asyndète ».

Malgré tout, ce type de liaison est d'une tout autre nature que dans le cas des langues dont la pensée se meut dans l'« indifférence ontologique »¹³⁰. L'on doit ici s'affranchir complètement du regard extérieur qui isole les faits, pour qui un mot équivaut à un autre, une forme à une autre, si, dans un cas isolé, ils ont un sens identique ou paraissent semblables. Ce travers est assez fréquent dans la typologie comparée, mais bien moins chez Finck qui, en dépit de son « psychologisme » qui, dans une certaine mesure, nivelle les « formes de pensée », conserve un regard aigu sur le caractère général morphologique des langues, hérité de son prédécesseur Misteli. Que le « binôme asyndétique » vieil-indien diffère du « binôme » chinois, ainsi que de l'enchaînement correspondant dans les langues « sous-ordonnantes », est clairement évident dans le fait que le vieil-indien s'est forgé, à sa manière, un substitut de ce « binôme » dans le « composé-Dvandva », dont la forme la plus ancienne est un double duel exprimant la « parité » : ainsi dans le *Rg Veda*, *dyaya-prthiri* « ciel et terre » équivaut au chinois *tian di*. E. Lewy a eu recours au suffixe du duel indo-européen en relation avec la terminaison de l'instrumental-associatif¹³¹, dont la signification première est « avec (l'autre), en tant que complément, qu'adjonction »¹³². De cette manière l'idée de couple s'exprime dans une réciprocité caractéristique : lit. « Avec le ciel- avec la terre », « paire de cieux- paire de terres », c'est-à-dire « couple (ou paire) engendré du ciel et de la terre ». Je crois qu'il s'agit là d'une tentative caractéristique de rendre la « forme interne » de la fusion conceptuelle du « binôme » dans un type linguistique dont la création « externe » de formes se fonde sur la différenciation ontologique qui le traverse de part en part. C'est que ce type d'expression est un mélange marqué, à la frontière de deux « formes de pensée », ce qui montre également qu'il empiète sur le modèle finno-ougrien¹³³. Qu'une expression aussi remarquable se soit précisément développée à la frontière de l'indo-européen « à radical flexionnant » et de l'ouralo-altaïque « sous-ordonnant », de l'Inde jusqu'au Nord-Ouest sibérien, ne peut se comprendre autrement.

Qu'est-ce que ce « binôme », puisqu'on le retrouve non seulement en chinois, mais aussi, avec un sens identique, dans les langues à la syntaxe « sous-ordonnantes » ainsi qu'en ouralo-

¹²⁹ Ibid., p. 187

¹³⁰ Le védique (*Rg Veda* I, 33,10) *divah prthivya antam*, lit. « Du ciel et de la terre la fin », diffère radicalement du chinois *tian di dschi djian*, où la particule *dschi* place *tian di* « ciel et terre » dans une relation génitive par rapport à *djian*, « entre-deux ».

¹³¹ cf. *KZ*, n° 43, p. 366

¹³² cf. *I.F.* n° 56, p. 32

¹³³ comme l'a montré en premier E. Lewy, dans son ouvrage *Zur finnisch-ougrische Wort- und Satzverbindung*, Göttingen (1911), ce qu'a développé, avec davantage d'exemples, son élève K. Bouda dans sa dissertation sur « le duel ougrien » (*Berliner Dissertation*, Helsinki, 1933).

altaïque¹³⁴, qu'est-ce que ce binôme, que signifie ce type de construction et quel rapport entretient-il avec la « forme de pensée » de ces langues, que nous avons décrites en termes d'« indifférence ontologique » ? Dans l'« indifférence ontologique » s'estompe ou disparaît la différence fondamentale, marquée chez nous par la « supposition grammaticale », entre un « composé » (dans lequel un membre détermine l'autre conceptuellement) et une paire de mots, grâce à laquelle deux concepts ou deux objets de même nature (« a ET b », « a OU b ») sont en relation réciproque. Dans l'« indifférence ontologique » existent non seulement des relations du type *tian-di* « ciel et terre » ou « univers, cosmos » dont l'opposé est *tian-hsia* « le bas du ciel », « sous le ciel » (lit. « du ciel le dessous ») c'est-à-dire « le royaume terrestre »¹³⁵, mais encore se glissent entre elles, en tant que transition conceptuelle, la possibilité de lier deux concepts touchant au même « objet »¹³⁶, ainsi que le rapport de deux concepts avec un concept plus élevé, comme dans *dà-hsian* « grandeur », pour être plus précis, « grand et petit » (combinaison de concepts) ou « (être) grand ou petit » (du point de vue du référent, de l'objet).

Dans ce dernier type de « binôme-contraste », dont l'essor en chinois est extraordinaire, l'« indifférence ontologique », c'est-à-dire l'effacement indifférent du sens du mot entre concept (la « grandeur » comme qualité de ce qui est « grand ») et référent (« quelque chose de grand ») est clairement évidente. Si l'on réunit les exemples appropriés, on obtient une transition graduelle et discrète entre un « Dvandva » comme *tian_di* et un *do-shao* purement conceptuel (« beaucoup et –addition conceptuelle- ou –disjonction référentielle- peu », soit « quantum, multitude, quantité »). On peut, en quelque sorte, mettre sur le même plan *fū-mu* « parents »¹³⁷ (lit. « père-mère »), *hsiùng-di* « fratrie » (lit. « Frère aîné- frère cadet »)¹³⁸, *dsu-pi* « grand-parents », « ancêtres » (lit. « grand-père/grand-mère »), *nan-nü* « sexe, genre » (lit. « homme-femme »), *niao-shou* « bêtes, règne animal » (lit. « oiseaux- quadrupèdes »), *yin-shi* « nourriture, aliment » (lit. « boire- manger »), *mai-mai* « commerce » (lit. « Acheter-

¹³⁴ C'est particulièrement probant en finno-ougrien, le groupe le plus occidental et, de ce fait, le plus fortement altéré des langues de ce type, que Lewy a étudié dans l'ouvrage cité ci-dessus.

¹³⁵ De même, *tian-dao* « décret du Ciel », *tian-dschu* « Seigneur du Ciel », « Dieu (catholique) » dont la forme externe est à peu près semblable.

¹³⁶ *Dà dao* « le Grand Tao », « Tao de la grandeur » (lit. « grandeur-Tao ») ne diffère pas vraiment de *tian dao* « Tao du Ciel », « Tao céleste ».

¹³⁷ Pour le Dvandva sanskrit *matara-pitara* et ses flexions, cf. Wackernagel, *Altindische Grammatik*, vol. II, ch. 1, p. 151. On a recours du reste à ce procédé dans le Rg Veda pour « ciel et terre ».

¹³⁸ Le chinois ne connaît pas le concept général de « frères », aussi peu que les langues I.E. anciennes celui de « parents ».

vendre »), *chang-yo* « adultes et enfants » (lit. « adulte- jeune »), *chang-duan* « longueur » (lit. « long- court »), *hao-dai* « qualité » (lit. « bon- mauvais »).

De même, les frontières séparant liaison contrastive, de réciprocité ou d'opposition (référentielle ou conceptuelle) et le « composé-synonyme » sont floues, les « synonymes » n'étant jamais complètement équivalents : *mén- hu* «portes, familles » (lit. « portail- porte »)¹³⁹, *peng-you* « ami » (lit. « compagnon- ami »), *guang-dà* « étendu » (de : « grand- large »), *tu-di* « terrain » (lit. « territoire- terre »), *tsun-do* « supposer » (lit. « réfléchir- mesurer ». Ce « composé-synonyme » a dû remplacer tout le domaine couvert par notre composé verbal avec « préverbe », du genre « voir- remarquer » = « apercevoir », « aller- atteindre » = « sortir »¹⁴⁰, « sortir-venir »¹⁴¹= « sortir de »¹⁴², « produire- extérioriser » = « faire sortir ». Ce préverbe est, comme on le sait, à l'origine une sorte d'adverbe de lieu, qui s'est par la suite scindé en préposition et préverbe¹⁴³. En chinois, « verbe » et « adverbe » sont sur le même plan d'un point de vue conceptuel, tout comme *bai* et *ma* dans le composé *bai ma* « cheval blanc »¹⁴⁴. « Un cheval blanc », « des chevaux blancs » sont, pour un Chinois, la combinaison des concepts de « blanc » et de « cheval », qui doivent être compris dans le cadre de l'« indifférence ontologique » ; ainsi « blanc » signifie en même temps « blancheur », « cheval » « cheval-ité ». « Verbe » et « adverbe » d'une part, « substantif » et « adjectif » d'autre part, que Varron décrit successivement dans la phrase « *homo doctus scribit docte* »¹⁴⁵, se sont, en chinois, fondus dans l'« indifférence ontologique » qui, pourtant, en tant que « non-décomposition » de ce qui est en relation, est ici positive, et non négative, qualité qui se perd nécessairement lorsqu'on la traduit dans nos langues. Expression de l'« indifférence ontologique », le « binôme » ne représente pas, à l'instar de notre « composé »¹⁴⁶, une connaissance conceptuelle médiate des choses¹⁴⁷, mais bien plutôt l'immédiateté sans intermédiaire de la connaissance. Cette immédiateté ne s'accroît pas dans une définition

¹³⁹ Le signe écrit représente l'image de la porte à un ou deux battants.

¹⁴⁰ All. « hin-kommen ».

¹⁴¹ En français dans le texte.

¹⁴² All. « heraus-kommen »

¹⁴³ En allemand la distinction est très nette : « *über die Brücke schreiten* » (*über*= « sur », préposition, d'où marcher sur le pont) et « *die Brücke überschreiten* » (*über*- = particule séparable, d'où « traverser le pont »), NdIT.

¹⁴⁴ C'est ainsi qu'il faut comprendre le célèbre sophisme chinois, selon lequel un cheval blanc n'est pas un cheval, ce qui semble stupide dans notre traduction (Forke, *Geschichte der alten chinesischen Philosophie*, p. 438)

¹⁴⁵ « L'homme docte écrit doctement », in *De Lingua Latina* VIII, § 12).

¹⁴⁶ Mais aussi de notre « substantif ».

¹⁴⁷ L'*ousia* d'un *pragma*, l'« essence » d'une « chose », selon Platon .

conceptuelle plus proche (du *genus* grâce à la *differentia specifica*, etc), mais plutôt dans un déploiement de sens plus complet, un accomplissement du sens, en fonction de la « plénitude » du concept de vérité en chinois¹⁴⁸. Le « binôme » est, pour parler comme Meillet, « plus expressif » que ses composants individuels, mais non « suffisant » au sens mathématique, comme notre composé en relation à un composant déterminé¹⁴⁹.

L'« expressivité » des binômes chinois et ouralo-altaïques trouve ainsi une expression immédiate et phonétique, pêle-mêle dans la rime, l'allitération et l'assonance (mais aussi dans la variation de sons initiaux particuliers), y compris dans le *jiang-liang* de Laotse ou le proverbe qui nous a servi de point de départ. Précisément au sujet de cet aspect « frappant » de la chose, une vive polémique en rapport avec l'ouvrage maintes fois mentionné de Lewy¹⁵⁰ s'est, depuis un certain temps, calmée, mais qui a mis à jour du matériau de toutes parts, du basque à l'ougrien et l'aryen.¹⁵¹

E. Lewy débute son ouvrage, maintes fois cité, par la remarque suivante : « En magyar, si deux noms entretiennent une relation identique avec un verbe ou un nom, un suffixe exprimant cette relation est apposée à chacun de ces deux noms, qui sont par ailleurs reliés par un « ET » (*s. és. meg*, « ou bien », *-is...-is*, « non seulement... mais encore » ainsi que *ragy*, « ou bien »). Comme cette forme d'expression semble « aller de soi » pour les Hongrois européens d'aujourd'hui, l'on mettra en évidence ce qu'elle a de véritablement « non-hongrois ». Le hongrois possède de nos jours des conjonctions de relation semblables à notre « ET » ou notre « OU », de même qu'il a développé une copule « EST », ainsi que des articles

¹⁴⁸ cf. supra.

¹⁴⁹ Quiconque tiendrait pour vrai qu'accomplissement du sens et rigueur reviendrait en pratique à la même chose, et qu'ainsi la différence serait en réalité sans importance ni intérêt, celui-là manquerait complètement le sens de cette « décomposition », et serait ainsi « aveugle au sens », « coupé de l'étant », comme l'exprime Finck ci-après, posture dans laquelle, depuis environ 1850, sont tombés les plus grands esprits, avec quelle conséquence, ce qui doit de nos jours devenir clair même au plus aveugle !

¹⁵⁰ *Zur finnisch-ugrischen Wort- und Satzverbindung*, Göttingen (1911)

¹⁵¹ Mentionnons, entre autres, H. Jacobsohn « Tage baren Löneborger Kind » in *KZ* n° 54, p. 100 seq, « Zum homerischen hysteron proteron » du même auteur (opus cit., 56, 1 ff), L. Spitzer « Singen und Sagen-Schorlemore » (*KZ* n° 54, p. 213 seq), H. Schuchardt dans un entretien avec H. Urtel sur « l'onomatopoesis en basque » (in *Literaturbl. f. germ. u. roman. Phil.*, 1919, pp. 397 ff), article dans lequel est également examinée la littérature magyare en relation avec les « mots jumeaux » (hongrois *ikerszao*,) et enfin J. Wackernagel, « Eine wortstellungsregel des Panini und Winklers Aleph-Beth Regel » (*I.F.* 56, 161 ff). Dans les publications plus anciennes, W. Foy sur l'« hendyade » en turc in *Mitt. Des Sem. F. Or. Spr.*, Berlin II, 2, p. 105 seq) et, plus récemment, R. Godel, « Formes et emploi du redoublement en turc et arménien modernes », in *Cahiers F. de Saussure* 5 (1945), p. 5 seq. Pour le chinois (où les « tons » et le monosyllabisme du mot créent, dans cette perspective, des relations assez particulières) les problèmes phonétiques, outre les problèmes sémantiques du « binôme », n'ont pas été complètement explorés (les travaux de Conrady, « Der altchinesische Fragesatz und der steigenden Ton », in *Mitt. Des Sem. F. Or. Spr.* Zu Berlin. XVIII, 1913, p. 261 ff, contiennent d'importantes observations sur les relations tonales dans le binôme, mais il leur manque une exploitation complète dans une perspective systématique et historique).

définis et indéfinis. ET et EST ne sont pas d'un emploi obligatoire. Il s'agit, pour les procès qu'ils expriment, d'enchaînements logiques fondamentaux non nécessaires à une symbolisation expressive par des éléments phonétiques, dans la mesure où le discours en soi est, et doit être, le lieu de l'expression simultanée de l'ÊTRE et de l'ÉTANT et ce qui relie des significations dans une relation de désignation. Trouve-t-on donc dans la copule EST ainsi que dans la conjonction ET une mise en expression de l'acte qu'elles décrivent, sans que le caractère de cet acte lui-même en soit par là modifié ? Je crois que l'on peut répondre aussi bien par « oui » que par « non ». L'acte logique en tant que tel ne subit aucune modification, ce qui n'est pas le cas du « sens » de l'acte, qui est en rapport avec l'énonciateur. Pour l'attitude purement neutre, coupée de l'étant, on ne voit aucune différence essentielle ; de la même manière, peu importe à un Magyar de dire, dans un cas isolé, *az ember jo van* (« L'homme est bon ») ou simplement *az ember jo, arany és ezüst* ou *arany ezüst* (« or et argent »). Pourtant un « monde » les sépare, et la présence ou non de ET ou EST ne crée pas de différence essentielle ; la question est de savoir si l'expression de la « copulation » (par la copule) ou de la « prédication » (par la conjonction) est ou non obligatoire. Dans le premier cas, le sens est « conquis », dans l'autre, il « va de soi ». Dans chaque cas, nous avons affaire à un « style de pensée » essentiellement autre, et ce n'est, bien entendu, pas un hasard si en Europe, c'est en Grèce que s'est mis en place le ET obligatoire, et où sont apparus en premier l'article ainsi que le EST obligatoire¹⁵² : la Grèce est aussi la patrie de la « philosophie » qui accueille la « pensée du sens » sur le socle de la « connaissance (individuelle) ».

Note. Au cercle des formes de manifestation du « binôme » Nord- et Est-européen, appartient également le tokharien *akmal* « visage » (= *ak* « yeux » + *mal* « joues » probablement) dont a traité Wilhelm Schulze¹⁵³. Le « binôme contrastif » (« bon » + « mauvais » = « qualité ») appartient, avec l'expression de l'alternative interrogative (« vouloir/ne pas vouloir » = « veux-tu ? » ; « beaucoup/ peu » = « combien ? ») aux innombrables « formes philosophiques » de la langue chinoise. Le *méga kai micron* platonicien que nous a légué Aristote, ou encore le *mallon kai ètton* du *Philèbe*¹⁵⁴ expriment une conception identique du degré de conscience : ils nous proposent, pour parler la langue de la philosophie médiévale, l'*actus signatus* par opposition à l'*actus exercitus* chinois. Les formes chinoises sont la preuve

¹⁵² Pour la prose ionienne, cf. Meillet, « La phrase nominale en indo-européen », *MSL* XIV, p. 10.

¹⁵³ *Ung. Jahrbuch* n°7, pp. 168 à 177 (*Kleine Schriften* 248-257)

¹⁵⁴ Le comparatif est la forme I.E. du « contraste »

éclatante de la réalité absolument concrète de la « forme interne » de Humboldt, considérée généralement comme spéculation oiseuse au siècle « positiviste ».